

JOURNAL

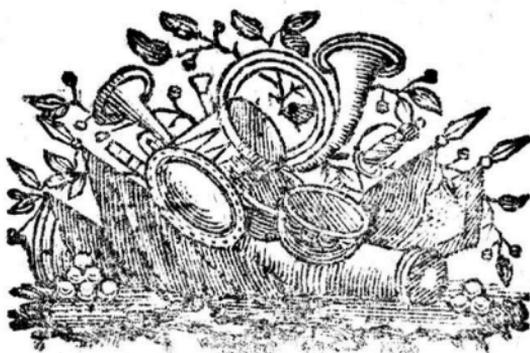
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. AVRIL

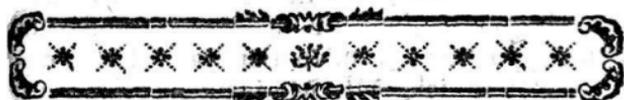
1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. AVRIL

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Physique du monde, dédiée au Roi; par
Mr. le baron de Marivetz, & par Mr.
Goussier. A Paris chez Didot 1781.*

DEux volumes de cet ouvrage paroissent, mais ils seront suivis de plusieurs autres qu'on assure devoir aller au nombre de 10, tous in-4°. On sent bien qu'un système aussi amplement développé ne laissera rien à désirer sur la manière précise de le concevoir, de l'expliquer & de le démontrer. Comme il est

00

impossible à un périodiste de suivre les deux savans auteurs dans un détail aussi prolix de leur hypothese, je m'en tiendrai à l'idée que j'en donne ici. M^r. Marivetz, comme j'ai eu occasion de l'observer dans l'*Examen impartial des Epoques* *, est directement opposé à M^r. de Buffon en ce qui regarde la chaleur du globe, qui selon le célèbre naturaliste va toujours en diminuant, tandis que suivant la *physique du monde*, elle prend des accroissemens sensibles. On sent bien que c'est là chez l'un comme chez l'autre, une idée capitale qui décide de la théorie de la terre & de son état dans les premiers tems & dans les siècles les plus éloignés de l'avenir. Mais si M^r. de M. combat les longues *Epoques de la nature*, il en admet lui-même de très-longues pour donner à son mouvement de rotation du soleil le tems de façonner l'univers. Car c'est ce mouvement qui est, selon lui, le grand principe de tout ce qui existe de sensible dans ce monde. Il s'éleve contre Newton & les diverses classes de Newtoniens, avec la même force que contre le Plin françois. Il déclare au vuide une guerre implacable, rien ne lui paroît mieux démontré qu'un plein absolu & parfait. Sans ce plein aucun mouvement ne s'exécutoit ni sur la terre ni dans la vaste étendue du ciel planétaire. Voilà déjà une assertion fondamentale contradictoire à une assertion également fondamentale du philosophe anglois; mais ce n'est pas tout, à beaucoup près. M^r. Marivetz, ainsi que son coopérateur, ne reconnoit ni dans l'impulsion, ni dans l'attraction

* P. 211
 édit. de
 1780.
 — N^o.
 167 édit. de
 1781.

les principes de l'univers (a). Il veut un principe simple, unique. Selon lui, Dieu a dit, le soleil a tourné; & " parce que le
 " soleil tourne, tout tourne dans le système
 " solaire. Tout est échauffé, parce que le so-
 " leil tourne. L'espace est éclairé parce que
 " le soleil tourne. Ce mouvement de rotation
 " du soleil est l'unique cause de tout mou-
 " vement, de toute chaleur, de toute lumière
 " naturelle,,. Voilà en peu de mots le précis
 du nouveau système. On conçoit sans peine
 combien les partisans des opinions dominan-
 tes, longtems regardées comme des démon-
 strations complètes, seront mécontents de
 cette innovation dans la manière de penser
 sur la nature & le vaste mécanisme de cet
 univers. Ils ne seront pas plus satisfaits d'un
 grand nombre de conséquences & de corol-
 laires que les auteurs associés déduisent de
 leur théorie générale. On y voit un mouve-
 ment de la lune très-différent de celui qu'on

(a) " Nous avons pensé, disent les deux
 " auteurs dans leur réponse à Mr. Carra, qu'il
 " étoit tems d'abandonner une supposition
 " précaire & métaphysique, qui n'avoit été
 " invoquée que pour expliquer comment des
 " corps éloignés agissent les uns sur les au-
 " tres, quoique rien n'existe entr'eux, &
 " ne puisse propager & communiquer leurs ac-
 " tions. Dans nos principes tous les mou-
 " vemens peuvent se communiquer à tous les
 " points de l'espace; un ressort unique peut
 " donc faire marcher toutes les roues de la
 " machine du monde. Le vuide que l'attrac-
 " tion suppose, n'existe pas. "

a coutume de lui supposer, & quoique cette opinion ne soit pas nouvelle, comme ces Messieurs, & M^r. Carra lui-même, semblent le croire (a), elle révoltera bien du monde. Le système des comètes ne paroîtra pas moins extraordinaire à ceux qui ont cru pouvoir résusciter l'*autos opha* en faveur de Newton. L'ancienne opinion qui regardoit ces *astres caudataires* comme des exhalaisons, prend par les efforts de nos deux physiciens l'apparence la plus spécieuse. Ils abandonnent même l'opinion de plusieurs savans modernes qui en regardant les comètes comme un résultat d'exhalaisons, leur attribuoient néanmoins une certaine consistance, & une longue durée (b); ils les considèrent comme

(a) Suivant ce système, la lune décrit une courbe à triple courbure autour de la voie de la terre; comme une chaloupe, qui dans la direction de la même route d'un vaisseau, feroit tantôt à l'avant, tantôt à l'arrière, tantôt à la droite, tantôt à la gauche de ce vaisseau sans tourner cependant autour de lui.

— Mr. Carra dans un recueil d'objections insérées dans le Journal encyclopédique & autres, regarde cette théorie de la lune comme une invention toute récente, & les deux savans associés n'ont garde de le détromper. Il est certain néanmoins que j'en ai parlé dans les *Observ. philos.* dès l'an 1771 *. Je l'avois trouvé amplement discutée dans les ouvrages des Newtoniens des universités allemandes & hongroises dès 1765, en particulier dans les *instit. physiques* du P. Scherffer (t. 2. p. 51) qu'alors on enseignoit à Vienne.

(b) 1. Décem. 1781. p. 509. — *Observ. philos.* p. 175. édit. de 1778.

* P. 49.
— Edit.
de 1778. p.
49.

15. Avril 1782.

561

de simples tourbillons lumineux qui se forment dans le fluide étheré, tels que ces trompes ou colonnes d'eau qui s'élevent au sein des mers, & qui après avoir fait leur effet, disparoissent tout à coup sans qu'il en reste aucune trace; tels que ces météores qui brillent quelques momens dans l'athmosphère terrestre, suivis d'une traînée de lumière (a); analogie qui peut paroître avoir force de preuve, sur-tout lorsqu'on fait attention à l'apparition & à la disparition subite des comètes (b).

On sent assez que dans cette hypothèse de retour périodique des comètes devient chimérique; M^r. Carra ne manque pas de faire cette objection qui embarrasse étrangement les deux savans collègues. Au lieu de nier tout simplement, comme je l'ai fait plusieurs fois, qu'aucun retour de comète n'avoit encore été prédit avec précision & avec certitude

(a) Cette théorie que Mr. Carra croit être originale & nouvelle dans la *physique du monde*, est absolument & exactement celle du P. Berthier de l'Oratoire. C'est au moins l'idée que j'en ai conservée d'après ses ouvrages que je n'ai sçu me procurer dans le moment actuel, mais que je crois bien fermement renfermer le prétendu nouveau système avec toutes ses dépendances.

(b) " Il est étonnant, disent Mrs. Mar. & " G, que les comètes paroissent subitement " aux yeux des astronomes dans une partie " du ciel vers laquelle les lunettes étoient " dirigées, il n'y a qu'un moment. Mais il " ne faut qu'un instant à l'athmosphère d'une " comète qui s'avance rapidement vers le " soleil pour s'enflammer, & cet instant peut " être celui où l'astronome observe &c. "

* *Observ. titude* *, ils répondent que les comètes sont périodiques puisqu'elles peuvent reparoître dans des circonstances semblables à celles qui ont déterminé leur première formation. Réponse qui peut paroître plaisante. 1^o. Ce ne sont pas les mêmes comètes, mais d'autres nouvelles qui paroissent dans des circonstances semblables. 2^o. Ce n'est pas sur ces circonstances, mais sur la grandeur & la nature de l'ellipse, la distance, la célérité &c, de ces astres follets ou consistans, que Newton, Halley, Cleraut ont prétendu calculer leur retour. (a)

L'opposition des systêmes de M^r. Carra & de nos deux auteurs, ne les empêche pas d'être d'accord sur bien des points; ce qui semble annoncer qu'une révolution dans la physique moderne n'est pas loin. Nos trois favans proscrivent également le vuide, établissent un fluide, le premier plus délié *, les deux autres plus résistant; ceux-ci bannissent absolument l'attraction, celui-là rejette la plupart des effets qu'on lui attribue; tous trois se rient des comètes dont Newton alimente le soleil *, la chaleur qu'il leur suppose ** &c. &c. *Il faut convenir*, dit M^r. Carra, en parlant du systême qu'il combat, que cette

** *Ibid. théorie a de grands avantages sur celle du*
p. 163.

(a) Je n'ose pas encore dire que je vois ici un ensemble d'idées étrangères & incohérentes... attendons encore un peu... d'ailleurs cet assortiment ne vaut-il pas bien ceux que nous avons en ce genre?

15. Avril 1782.

563

philosophe anglois & sur celle du philosophe françois (Newton & Descartes). Ajoutons que par-là même qu'elle renverse, s'il est vrai, les hypotheses les plus accréditées, regardées bonnement comme des démonstrations, surtout par les esprits géometres & calculateurs, elle mérite l'attention la plus sérieuse. Si elle n'est point établie sur des preuves convaincantes, elle présentera encore assez de vraisemblance pour disputer la préférence à beaucoup d'autres, & pour obscurcir de plus en plus nos pénibles & très-inutiles spéculations sur l'origine & la conservation du monde.



*Controverse sur la liberté de l'Escaut, & les effets qui en résulteroient, entre Mr. R * *. & Mr. De * *. A Londres, 1781. 1 vol. in-12.*

CE n'est pas la première fois que j'ai l'occasion de parler des argumens de ce zélé patriote pour la liberté de l'Escaut *. Aiant éprouvé des contradictions de la part de ceux auxquels cette liberté ne paroïssoit pas également praticable ou avantageuse (a), il re-
double

* 1 Mars
1781. pag.
369.

(a) Il est incontestable qu'Anvers, avec toute la liberté imaginable de naviguer sur l'Escaut, ne deviendroit jamais ce qu'il a été, lorsque la Hollande, la Bourgogne & les Païs-bas nommés aujourd'hui *catholiques*, appartenoient au même Souverain; que ce Souverain étoit maître

double ses efforts & multiplie ses preuves de maniere qu'on ne peut se refuser à souscrire souvent à ses conclusions, tandis qu'à d'autres égards, on a quelquefois peine à y acquiescer. L'ouvrage a la forme d'un dialogue ; l'auteur rapporte par fragments une lettre fort longue où ses vues politiques sont combattues, & y répond alternativement. On y trouve des choses fort curieuses, & quelquefois très-déliques ; elles sont en général telles que dans les circonstances nous n'en ferons point l'énumération, de peur qu'on ne nous suppose l'envie de prévenir la décision ou le résultat des opérations de ces grandes causes motrices qui déterminent l'état politique & commerçant de notre petit globe. Voici quelques vues philosophiques qui intéresseront ceux que le gain ou la perte des négocians n'intéressent pas. “ Quelle confiance voulez-
 „ vous qu'inspire à vos compatriotes l'appas
 „ d'acquérir des richesses par le commerce,
 „ pour en faire l'usage que vous proposez ?
 „ Quel avantage leur reviendra-t-il de gagner de l'argent pour l'échanger contre
 „ les modes, l'idiôme & les frivolités des

maître des mers & des deux Indes ; qu'Amsterdam étoit très-peu de chose ; que le commerce de la France étoit presque nul ; que celui d'Angleterre étoit très-borné ; qu'en général, on ne s'efforçoit point de s'exclure & de se supplanter mutuellement dans une opération qui est devenue depuis la grande affaire de toutes les nations.

„ Parisiens ? Votre pais sera-t-il plus
„ heureux , quand ses habitans écorcheront
„ le françois ? Quand les femmes , parées
„ des colifichets de Paris , feront étourdies ,
„ frivoles , dissipées , joueuses , dépenfieres ,
„ ou coquettes comme leur parure ? Quand les
„ hommes , à leur imitation , ne seront plus
„ que des écervelés , occupés de plaisirs &
„ de galanterie ? Quand vos jeunes gens ,
„ imbus de la philosophie , & affichant les
„ mœurs françoises , ne seront plus que des
„ petits-mâtres insolens , des libertins au-
„ dacieux , ou des débauchés fans pudeur ?
„ Quand enfin vos contrées perverties , dé-
„ pravées , seront défolées par le luxe dévo-
„ rant qu'enfante l'opulence , affligées par
„ le scandale des jeux ruineux , par l'indé-
„ cence des mœurs corrompues , par les ban-
„ queroutes que nécessitent le faste , le dé-
„ sœuvrement inséparables de la richesse ?
„ Voilà le sort que prépareroit infailliblement
„ à votre pais un brillant commerce qui
„ l'enrichiroit dans le sens que vous admet-
„ tez ; c'est - à - dire , qui lui procureroit
„ beaucoup d'argent. Ce tableau , qui n'est
„ point exagéré , est effraiant , pour quicon-
„ que pense & réfléchit. Mais comme les vo-
„ luptueux & les avarés s'en moquent ; que
„ les prétendus politiques qui conduisent au-
„ jour'hui les peuples de l'Europe s'en em-
„ barrassent peu , il ne touche guere que les
„ moralistes.

A cela M^r. R. répond. “ Bien des mal-
„ heurs que vous prédisez-là , arriveront in-
„ failliblement ; je prévois bien aussi que la

„ religion & les mœurs ne gagneront rien à
 „ ce change; mais malgré cela, il n'est pas
 „ d'état qui ne soupire après les richesses. „

Il paroît que les deux contendans ne profitent pas toujours de tous les avantages qu'ils pourroient avoir l'un sur l'autre; on diroit qu'ils se ménagent réciproquement. Cela est honnête, mais la décision de la cause ne gagne pas à cette politesse. Il y a aussi des gens respectables qui seroient fondés à s'en plaindre. P. ex. l'adverfaire de la liberté de l'Escaut se met tout à coup, on ne fait pourquoi, en très-mauvaise humeur contre “ le mauvais politique Philippe II, qui imitoit le *catholique* Ferdinand, & qui n'a eu guere d'autres imitateurs que le *très-chrétien* Louis XIV. „ Comme ces trois Princes ont été beaucoup plus grands & plus puissans que tous les Rois leurs contemporains, leur politique est démontrée bonne par le fait (a). Ces dénominations dont on voudroit faire des contre-vérités ou des moïens de satire, rappellent des actions illustres, & sont devenues des titres honorables que les sages respecteront toujours.

(a) Remarques particulieres touchant Louis XIV, & l'état de la France après la révocation de l'édit de Nantes, 1 Novembre 1781. p. 353.





L'incrédulité, ode par Mr. Desmarais, chanoine régulier de l'Ordre de la Sainte-Trinité, dit Mathurin, docteur de Sorbonne.

Cette ode qui a paru, il y a quelques années, à la suite d'un poëme sur Jérémie *, vient d'être réimprimée par l'intérêt malheureusement toujours croissant que les circonstances du tems donnent aux ouvrages de ce genre. L'auteur, que le feu Pape Clément XIV a honoré d'un bref, méritoit cette distinction flatteuse par l'usage utile & louable de ses talens, par la pureté de ses vues, par l'ardeur de son zele pour le moins autant que par celle de sa poësie; car pour celle-ci, l'on ne peut disconvenir qu'elle n'ait besoin d'être renforcée, & qu'elle paroît avec l'autre dans une inégalité trop sensible pour ne point former de contraste. Du reste il y a de la clarté, de la facilité dans les vers, de l'ordre & de la suite dans les idées, peut-être même trop, & point assez de ce désordre que le génie met toujours dans ses mouvemens quand ils sont véhémens & rapides. Voici comme l'auteur exprime l'origine de l'incrédulité.

* Nov.
1772. p. 332.

Délire étrange ! une cabale impie,
Nouvel essain d'insectes orgueilleux,
Contre le Ciel exerçant sa furie,
Vomit sans fin des écrits monstrueux.

Fatale coupe avec art préparée,
 C'est - là qu'on boit la mortelle liqueur :
 Là des foibles humains la perte est assurée ;
 L'esprit est-il séduit, il entraîne le cœur. (a)

Les humiliantes erreurs des anciens sages,
 les folies & les crimes des grandes & puissantes nations qui ont dominé sur ce globe, découvrent au poëte l'insuffisance de la raison, & l'incertitude de cette lumière inconsistante & folâtre, dès le moment qu'elle s'isole & ne se régle plus sur la marche d'un guide plus invariable & plus sûr.

Des premiers tems rappelons la mémoire ;
 Faites du monde, ouvrez-vous à mes yeux.
 Quels traits honteux me présente l'histoire !
 Dans quels écarts tomberent nos aïeux !
 Prestiges vains, injustices criantes,
 Fausses vertus, détestables fureurs,
 A toi-même livrée, oui, raison, tu n'enfantes
 Que licence & qu'orgueil, que démence &
 qu'erreurs.

Du Créateur l'image est obscurcie,
 L'or & l'airain sont par-tout encensés.
 Esprit humain, quelle est ta frénésie ?
 Parmi tes dieux, des mortels sont placés.
 A quels objets consacres-tu des fêtes ?

(a) N'est-ce pas ordinairement le cœur qui entraîne l'esprit ? L'homme dont l'esprit s'ébranle le premier, n'a jamais été bien affermi dans ses principes ; & la religion n'a été qu'une affaire d'habitude & de préjugé. L'auteur dit lui-même ailleurs :

Ne fait-on pas que c'est au sein des vices
 Que se forma ton incrédulité ?

Le vice obtient des honneurs folemnels. . .
 Rifible adorateur des plantes & des bêtes,
 L'homme à Dieu feul refuse un temple & des
 autels

Tel un troupeau, que le berger volage
 A laiffé paître & vaguer à fon gré;
 Loin de fon guide allant au pâturage,
 Il eft bientôt, par les loups, dévoré.
 Telle eft auffi l'imprudence orgueilleufe
 D'un nautonnier mal inftruit dans fon art.
 Sur les écueils trompeurs d'une côte orageufe,
 Il verra fon vaiffeau fe brifer tôt ou tard.

L'on voit enfuite le contraste du chriſtianiſme avec les égaremens des Païens, la rapidité de ſes progrès, ſes victoires contre des ennemis de tous les genres &c. La force de perſuaſion qui réſulte de tout cela, fait dire au poète avec Richard de St. Victor, que ſi l'erreur pouvoit prendre cette apparence du vrai, Dieu même ſeroit l'auteur de cette impoſante illuſion.

Il eſt donc vrai, pour nous ſervir de Maître,
 Que l'Eternel abaiffe ſa grandeur.
 A ſes leçons peut-on le méconnoître ?
 Tout y décele un Dieu légiflateur.
 Vain philoſophe, & de Rome & d'Athenes,
 Viens dans Sion puiser la vérité;
 De tes faux préjugés viens-y brifer les chaînes,
 Et faire céder l'ombre à la réalité.

Par quel prodige, o ! doctrine féconde,
 As-tu ſi-tôt germé dans tous les cœurs ?
 Quel eſt donc ton pouvoir, pour ſubjuger
 le monde ?

Dans quel état choiſis-tu ſes vainqueurs ?
 De vils pécheurs ont commencé l'ouvrage,
 Eſprit divin, tu dirigeois leurs pas,
 Par eux tu convainquis le vulgaire & le ſage;
 Ah ! ſi c'eſt une erreur, c'eſt toi qui les trom-
 pas.

La révolution opérée par l'Évangile dans les mœurs de toutes les nations, est exprimée par des comparaisons justes & pittoresques, qui soutiendroient parfaitement le ton de l'ode, s'il y avoit d'ailleurs plus de vigueur & d'énergie.

Tel on voit un Etat où des loix sages regnent,
Fruits des travaux d'un Monarque puissant
L'ordre y renaît, & les abus s'éteignent,
Sa face change, il devient florissant.
Ainsi l'on voit les arides contrées,
Où n'avoient crû qu'inutiles buissons :
Le Ciel y répand-il d'abondantes rosées ?
Elles offrent bien-tôt les plus riches moissons.

Après avoir opposé la sagesse profonde, la lumière pure, les fruits précieux & salubres des Livres saints aux tristes effets, à la désolante doctrine de l'impiété, le poète s'écrie :

Fabricateurs des plus hardis mensonges,
Qu'un siècle vain met au rang des héros ;
Que l'univers entier se régle par vos songes ;
Il n'est plus à mes yeux qu'un horrible cahos.

L'auteur remplace quelques fois l'enthousiasme poétique (qui à ce que l'on voit sans peine, n'est point son état naturel) ; par un langage de sentiment, par une modestie ingénue qui intéresse pour lui & prescrit en quelque sorte contre les droits d'une critique sévère.

Reprends tes droits, religion sacrée,
Et dans les siens rentrera la vertu :
Dès ton berceau le Dieu qui t'a créée,
En ta faveur a toujours combattu ;
A ton secours une guerre nouvelle
A fait voler de célèbres vengeurs.
Par ce léger essai que m'inspire mon zèle,
Puisse-je être compté parmi tes défenseurs ?

Troisième

Troisième voiage de Cook, ou Journal d'une expédition faite dans la Mer pacifique du Sud & du Nord, en 1776, 1777, 1778, 1779 & 1780. Traduit de l'Anglois. A Paris, chez Piffot, à Liege, chez Lemarié, 1782. 1 vol. in-8°. Prix. 5 liv. broché (a).

CE voiage confirme ce qu'on favoit déjà par des observations & des expériences dont le résultat formoit une démonstration suffisante pour ne laisser rien à desirer sur les deux objets qui ont paru principalement occuper M^r. Cook. 1^o. La non-existence d'un continent austral *; 2^o. L'impossibilité de trouver un passage par le Nord pour arriver à la Chine * *; de maniere qu'il n'y a rien de fort important dans cette relation, où l'on est fâché de voir dans des observateurs, dévoués, à ce que l'on croioit, uniquement à des recherches utiles & curieuses, donner dans toute la suite de leur voiage des preuves d'injustice, de cruauté, & sur-tout d'une luxure effrénée. Ce dernier excès qu'on fait avoir été l'occasion de la mort de M^r. Cook *, a été poussé à un tel point, que l'auteur de la

* 1 Avril

1775. p. 478.

— 1. Août

1778. p. 485.

* * 15 Fév.

1775. p. 240.

— 15 Fév.

1779. p. 243.

— 1. Oct.

1780. p. 214.

& aut. *ibid.*

* 15 Mars

1780. p. 470.

(a) Autres voïages de Cook, Banks, Solander, Surville, &c, 15 Sept. 1774. p. 324. — 1. Avril 1775. p. 477. — 1. Août 1778. p. 483. — 15 Août 1779. p. 561. — 1 Déc. 1779. p. 484. &c.

relation lui-même n'en comprenoit qu'avec
 peine la possibilité ; & que les sauvages , même
 ceux de Taïti , lui paroïssent beaucoup plus sa-
 ges que ses compatriotes. “ La fille ne tarda pas
 „ à revenir suivie de plusieurs femmes , dont
 „ quelques-unes portoient sur leur dos des
 „ enfans attachés avec des cordes de chanvre.
 „ On les conduisit à l'endroit où le détache-
 „ ment coupoit des arbres, & nos gens eu-
 „ rent bientôt formé une connoissance intime
 „ avec elles. Elles étoient pourtant très-laides
 „ & peu propres à inspirer des desirs „ . . .
 „ On a imprimé que les Taïtiens satisfaisoient
 „ leurs desirs de la maniere la plus brutale , &
 „ que semblables aux animaux, ils * . . .
 „ J'ai examiné ce prétendu fait avec beaucoup
 „ de soin , & je déclare solennellement que j'ai
 „ vu pendant mon séjour à Taïti des indé-
 „ cences incroyables , mais qu'elles ont été com-
 „ mises par des gens de nos vaisseaux. Les ma-
 „ telots attentoient ouvertement à la chasteté
 „ des femmes ; ils emploïoient la violence, &c.
 „ Assurer que les Taïtiens n'ont aucun senti-
 „ ment de pudeur, & qu'ils pratiquent sous
 „ les yeux de tout le monde les mysteres d'a-
 „ mour que les autres peuples ont soin de ca-
 „ cher, c'est une colomnie. Cette brutalité n'est
 „ point autorisée dans le país , ainsi qu'on l'a
 „ soutenu , & les prostitués eux-mêmes ne font
 „ rien de pareil. „

* 15 Sept.
 1779. P. 330.

On comprendra sans peine de quelle ma-
 niere les voïageurs agissoient envers ces pau-
 vres sauvages , par la vengeance qu'ils pi-
 rerenent du frere d'un Roi qui avoit essayé ,

quoiqu'inutilement , de prendre un chat.
 „ Une bagatelle manqua de faire oublier les
 „ services rendus, & de rompre la bonne intel-
 „ ligence que des actes mutuels de politesse &
 „ de générosité avoient établis. L'un des
 „ chefs qui étoit venu souvent à bord de la
 „ *Découverte*, & qui avoit reçu de nous des
 „ marques particulières d'attachement, fut
 „ ravi de la gentillesse d'un de nos petits chats.
 „ Il épia l'occasion de le voler ; mais il fut
 „ surpris. On se saisit de sa personne, & on
 „ le mit aux fers. On envoya un exprès à
 „ terre, afin d'avertir l'Araké ou le Roi, de
 „ l'énormité du crime, & du châtement que
 „ nous voulions infliger au coupable. Le Roi,
 „ suivi de plusieurs des chefs, se rendit
 „ promptement sur notre bord, & il fut très-
 „ affligé de voir que le prisonnier étoit son
 „ frere. Cette nouvelle se répandit bientôt,
 „ & toute l'isle fut en mouvement. Tiooney
 „ ne négligea rien pour appaiser l'affaire ; il
 „ s'adressa à Omaï ; (naturel d'*Huaheine*,
 „ une des isles de *la société*, qui avoit été
 „ en Angleterre) ; il lui demanda comment
 „ on vouloit punir le voleur, & à quelles
 „ conditions il seroit relâché ? Omaï lui ré-
 „ pondit que le délit étoit grave, & qu'on ne
 „ pouvoit le laisser impuni ; que le coupable
 „ seroit attaché au mât, qu'il recevoit cent
 „ coups de fouet ; que s'il appartenoit à la
 „ famille de l'Araké, c'étoit une raison de plus
 „ d'en faire un exemple ; que ce châtement
 „ contiendrait les autres voleurs, & qu'il
 „ étoit inutile de demander grace . . . Le pri-

„ sonnier fut attaché aux haubans ; & après le
 „ premier coup de fouet , on lui rendit la
 „ liberté. Les naturels assemblés sur le rivage ,
 „ attendoient avec inquiétude des nouvelles
 „ de ce malheureux chef. Ils témoignèrent
 „ une joie extrême de le voir. Ils le reçurent
 „ à bras ouverts ; & au lieu d'être indignés
 „ des outrages qu'avoit essuié le frere
 „ de leur Roi , ils prirent la résolution de
 „ nous combler de présents , & de venir par
 „ reconnoissance se prosterner à nos pieds. „
 Il arriva bien pis encòre pour d'autres vols
 de moindre conféquence. “ Nos capitaines
 „ firent donner 72 coups de fouet à l'un des
 „ insulaires qui avoit volé un couteau ; un
 „ second qui avoit voulu prendre trois verres
 „ à boire , en reçut 36. Un Indien qui avoit
 „ essayé d'enlever une hache , fut condamné
 „ à avoir le bras coupé jusqu'à l'os , la sen-
 „ tence fut exécutée , & il souffrit l'opération
 „ sans se plaindre „. Une autre fois on leur
 „ coupa les oreilles pour les minces bagatelles
 „ que ces pauvres sauvages (chez qui les petits
 „ vols étoient regardés comme permis , & qu'ils
 „ se croioient plus permis encore à l'égard de gens
 „ plus sauvages qu'eux , qui venoient troubler leur
 „ repos) avoient tâché de s'attribuer. Souvent on
 „ tiroit dessus. “ Un Indien aiant jetté une pierre
 „ qui blessa un matelot , on lui tira trois coups
 „ de fusil , & comme il respiroit encore , nous
 „ lui passâmes une baïonette à travers le corps „.
 „ ... Quelques Indiens roulerent des pierres du
 „ haut des montagnes. *On supposa* qu'ils
 „ avoient envie de les jeter contre les vais-
 feaux :

„ feaux : mais nous étions trop éloignés pour
 „ qu’elles arrivassent jusqu’à nous. M^r. Clarck
 „ se crut insulté ; il ordonna de pointer le
 „ canon ; nous fimes jouer l’artillerie , & dix
 „ minutes après il ne restoit pas un Naturel
 „ dans les environs. „

Lorsque par de telles violences , & une
 luxure effrénée qui n’épargnoit rien , on eut
 enfin préparé à M^r. Cook le fort qui termi-
 na ses courses , on en tira une vengeance toute
 aussi complete que si les sauvages n’avoient
 pas été contraints de se défendre & de se
 venger. “ Tous les officiers , matelots , ou-
 „ vriers & soldats prirent les armes : un deta-
 „ chement alla mettre le feu à la bourgade
 „ du sud - est. Les Naturels effraïés quitte-
 „ rent leurs habitations ; & au moment où ils
 „ s’enfuoient , un second & un troisieme
 „ détachement leur tomberent dessus à coup
 „ de fusils & de baïonnettes ; on ne fit quar-
 „ tier à personne. Il y en eut grand nombre
 „ de massacrés , les flammes consumerent
 „ toutes les maisons , &c. „. Après cela on
 se lamente sur la conduite des Espagnols en
 Amérique , conduite qui (si l’on en retran-
 che les exagérations & les calomnies que des
 nations rivales & jalouses , & sur-tout l’équi-
 table philosophie , ont accumulées sur cette
 matiere) n’a jamais rien eu de si lâche & de
 si odieux (a). . . . Ah , restons plutôt chez

(a) Vraie raison des déclamations outrées
 contre les Espagnols , & du silence sur les ex-
 cès des autres nations , 1^{er} Mai 1777. p. 7. Il
 P p 3 est

nous , contentons-nous de renforcer les maux & les vices de notre élégante & corrompue Europe ; ignorons s'il y a des continens au Sud & des passages au Nord , plutôt que d'aller porter chez des nations paisibles les fruits de notre férocité & de notre luxure !

* Voyez
es Lettres
authent. de
Lortés , 15.
Mars 1779.
p. 393.

est encore effenciel d'observer que les auteurs contemporains des expéditions espagnoles , & ceux en particulier qui en ont été les témoins oculaires , ne disent rien des excès qu'on leur impute * : tandis que les compagnons & les coopérateurs des Cook , des Bancks &c , attestent eux - mêmes les horreurs de ces inutiles & barbares expéditions.



Lettres de Mr. Biørnstahl , professeur des langues orientales à Lund , écrites durant le cours de ses voyages dans les pays étrangers ; traduites du suédois en allemand , par Mr. Groskurd. A Leipzig. 1779.

CE voyage contient des choses plus généralement intéressantes que le précédent. L'auteur qui n'a pas eu envie de tuer , ni de se faire tuer pour des chats ou des femmes , a paisiblement observé ce qui pouvoit faire l'aliment d'une curiosité raisonnable & innocente. Son témoignage paroîtra digne d'une considération particulière dans des matières où l'on seroit tenté de croire qu'un Protestant ne dira pas le vrai. On fait que le célèbre J. J. R. reprochoit aux ministres

réformés de ne plus favoir eux-mêmes ce qu'ils croïent, ni ce qu'ils devoient faire
 croire aux autres, *de n'oser pas répondre quand on leur demande si J. C. est Dieu.* Dec. 1779. P. 399.

Voici ce que M^r. B. nous apprend sur ce sujet. “ Je me suis
 „ informé des motifs de l'accusation de soci-
 „ nianisme portée contre les pasteurs de Gene-
 „ ve, par M^r. d'Alembert, dans l'article *Gene-*
 „ *ve* de l'Encyclopédie. Ne trouvant pas un
 „ mot de la Divinité de J.C, dans la *déclara-*
 „ *tion de la vénérable compagnie des pasteurs*
 „ *& professeurs de l'église & de l'académie de*
 „ *Geneve du 10 Février 1758, contre l'ar-*
 „ *ticle Geneve, dans le VII^e, tome de l'En-*
 „ *cyclopédie, j'ai consulté le catéchisme*
 „ maintenant en vogue pour l'instruction :
 „ *le catéchisme par J. E. Osterwald, pasteur*
 „ de l'église de Neufchâtel, nouvelle édition,
 „ Geneve, 1773, in-8^o. Je l'ai lu avec at-
 „ tention, & n'y ai pas trouvé un seul mot
 „ ni de la Trinité, ni de la Divinité de J.
 „ C, ni de sa génération éternelle du Pere,
 „ ni de la Divinité ou procession du St. Ef-
 „ prit, ni du péché originel, ni de la satisf-
 „ faction du Sauveur pour nos péchés. Après
 „ avoir conféré sur ce sujet avec M^r. le pasteur
 „ Vernes, & avec M^r. le pasteur & professeur
 „ Vernet, il me semble que ce n'est point le
 „ socinianisme, mais que c'est l'arianisme qui
 „ est favorisé, non-seulement à Geneve,
 „ mais aussi dans les églises réformées de la
 „ Suisse, excepté à Berne. „

M^r. B. entre dans un détail de tout ce qui
 concerne le célèbre V ; il le peint d'une ma-
 niere

niere intéressante & avec beaucoup de vérité. Le style du voïageur suédois est d'une simplicité attachante, & éloigne toute espece de défiance de l'esprit du lecteur. " D'abord
 „ M^r. de V. nous fit dire, suivant sa ma-
 „ niere, qu'il étoit malade : ce qu'il répète
 „ jusqu'à l'ennui depuis plus de quarante
 „ ans. Le pere Jacquier qui a demeuré
 „ longtems avec lui, m'a rapporté à Romé
 „ qu'un jour qu'accoutumé à ce propos, il
 „ en rioit, M^r. de V. l'apostropha ainsi :
 „ *Vous vous moquez de moi, & je fais que*
 „ *vous autres mathématiciens vous ne croiez*
 „ *rien qui ne vous soit démontré ; mais je*
 „ *vais bientôt vous le démontrer, si bien que*
 „ *vous le verrez de vos propres yeux.* Il n'a
 „ point encore tenu parole, quoiqu'il ap-
 „ proche de 80 accomplis. Enfin, il nous
 „ reçut en nous disant : *Je me souviens d'a-*
 „ *voir eu l'honneur de vous voir il y a un*
 „ *an. Vous venez d'Italie, vous y avez vu*
 „ *bien des morts dans les catacombes. Vous*
 „ *verrez bientôt encore un mort ; car je*
 „ *vais mourir dans un clin-d'œil.* Et il se
 „ frappa le front. Le baron Rudbeck le pria
 „ d'attendre au moins que nous fussions
 „ de retour de notre voïage. Pour moi je
 „ lui souhaitai bien des années aussi courtes
 „ à ses yeux que les précédentes, puisque
 „ trois lui avoient paru comme une seule :
 „ car il y avoit trois ans que nous ne l'a-
 „ vions vu.... La cure de Ferney, dont
 „ nous avons vu le curé M^r. Hugonet,

„ peut valoir par an 900 liv. de France.
 „ Elle est composée d'environ 900 têtes;
 „ tous vassaux de M^r. de V, qui en a
 „ fait bâtir l'église à ses dépens. On lit sur
 „ la façade cette inscription : *Deo erexit*
 „ *Voltaire. An. M. DCC. LXI* *. Quand il y
 „ vient, il s'agenouille & se conforme aux
 „ autres. Il n'est pas vrai qu'il y ait prêché,
 „ comme on le débite. Une fois seulement,
 „ que les païsans avoient pillé son beau bois,
 „ (on estime les chênes, les tilleuls & les peu-
 „ pliers de son parc, valoir bien 300,000 liv.
 „ de France) il les tança vivement à la sortie de
 „ l'église, s'étant placé pour cela sur le feuil de
 „ la porte, & il leur parla avec force contre
 „ le vol. Eloquence perdue! Une autre fois
 „ il avertit dans l'église tout haut le curé,
 „ de prier aussi pour la Reine qui étoit ma-
 „ lade. Voilà apparemment les causes de ces
 „ bruits. On rapporte que l'évêque d'Annecy
 „ aiant défendu à M^r. le Gros, prédéces-
 „ seur de M^r. Hugonet, de l'absoudre, à
 „ moins qu'il ne rétractât ses erreurs, il s'est
 „ confessé à un Capucin qui l'a absous:
 „ qu'il a communié ensuite des mains du
 „ curé, & qu'un notaire qui étoit présent,
 „ lui en a délivré un acte, qu'il a envoyé
 „ à l'évêque d'Annecy, & à l'archevêque
 „ de Paris. Il nous a paru qu'il est affoibli
 „ depuis trois ans, & que ses yeux noirs
 „ sont plus enfoncés dans sa tête. Il entre-
 „ tient dans une petite maison de son parc
 „ des vers-à-soie, il y a un champ, qu'on
 „ nomme le champ de V, qu'il labouroit

* Réfl. sur
 cette épi-
 graphe, I.
 Mai 1780.
 p. 5.

* O édi-
fiante &
consolante
imitation!

„ lui-même, pour imiter l'Empereur de la
„ Chine *... Une Dame que M^r. de V.
„ se donnoit les airs d'appeller, *mon cœur!*
„ lui a lancé un trait piquant qui le carac-
„ térise, en lui disant: *appelez-moi plutôt*
„ *mon esprit.* Flatteur perpétuel de ceux
„ qui ont eu la puissance en main, sa vé-
„ nération pour eux a cessé, dès qu'ils sont
„ tombés dans la disgrâce. Le duc de . . qui
„ l'avoit comblé de faveurs, l'a également
„ éprouvé. Aussi ce duc aiant achevé un
„ nouveau château; comme on lui deman-
„ da s'il vouloit pour girouette un coq ou
„ une autre figure, il dit: *mettez-y un V.*
„ Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il n'a-
„ voit pas un ami sincere. Car des parti-
„ sans & des amis ne font pas la même cho-
„ se Ses prétendus disciples & par-
„ tisans, comme ceux de la plupart des fon-
„ dateurs de secte, tiennent bien plus que lui
„ aux maximes d'irréligion. Car il n'est point
„ athée, & ce seroit s'exposer à le calom-
„ nier, que de qualifier d'hypocrisie plusieurs
„ de ses retours au christianisme &c. „ *

* Autres
particula-
rités tirées
du voyage
de Mr.
Sherlock,
1. Mars
1781. p. 321.

Les anecdotes qui concernent M^r. Haller
ne sont pas moins intéressantes. M^r. B. rap-
porte une lettre de ce Savant adressée au phi-
losophe dont nous venons de parler; cette
lettre est un vrai chef-d'œuvre dans le genre
moral & le genre critique. La politesse y
assaisonne admirablement des vérités dures,
dites à un homme qui n'étoit guere disposé
à les entendre de sang froid. M^r. B. finit par
le parallele suivant entre ces deux hommes

dont la célébrité illustroit alors les paisibles vallons de l'Helvétie, qui valoit peut-être mieux avant d'être anoblie par tant de noms scientifiques. " Le parallèle des deux personnages est aisé d'après ces lettres. L'un est superficiel & l'autre solide : l'un fait des vers sur toutes sortes de sujets, & versé sur tous la couleur de ses fictions : l'autre poète & philosophe aime sur toutes choses la vérité & la vertu. L'un ne parle que de tolérance & ne veut rien souffrir ni de Dieu, ni des hommes : l'autre pratique la morale & l'Évangile. L'un détruit, l'autre édifie. Enfin l'un augmente la masse des erreurs, & l'autre celle des vérités. "

Je n'ai vu guère de protestantisme plus raisonnable que celui de M^r. B. La raison a pris chez lui toute la force qu'il faut pour dissiper les préjugés que les sectes quelconques ne manquent jamais d'inspirer contre l'Eglise catholique. La douceur édifiante & conciliante qui caractérise les chefs de cette religion divine, ennemie zélée de toutes les erreurs & amie de tous les hommes, a ouvert le cœur de M^r. B, & lui a fait dire des choses que ses compatriotes feront bien de remarquer. " L'esprit de persécution qui anime des ministres réformés me doit paraître bien étrange, après que les plus savans Catholiques m'ont tant fêté, & que le Pape même m'a embrassé. "

Les principes d'une fausse politique touchant la population & le célibat religieux sont victorieusement réfutés dans le passage

„suivant. “ En général, la population de
 „l'Italie surpasse l'idée qu'on en a commu-
 „nément. Malgré la multitude de ses cloî-
 „tres & de ses ecclésiastiques, elle est sans
 „contredit à proportion plus peuplée que
 „la France. On compte en Italie avec assez
 „de certitude 13 à 14 millions d'hommes (a)
 „répartis ainsi : au royaume de Naples qua-
 „tre millions (b), dans l'Etat de l'Eglise
 „deux millions (c), en Toscane un mil-
 „lion, dans le Milanés, le Mantouan & le
 „Modenois ensemble un million (d), dans
 „l'Etat de Venise trois millions (e), dans
 „les Etats du Roi de Sardaigne, de Parme,
 „de Lucque & de Genes trois millions (f).
 „N'est-ce pas beaucoup pour une contrée
 „étroite, pleine de montagnes, dominée par
 „tant de maîtres différens, & régie aussi iné-
 „galement ? „ Il est vrai que ce passage
 est en contradiction avec un autre où l'au-
 teur cherche dans des raisons parfaitement
 fausses, les causes de la dépopulation de l'Es-
 pagne ;

(a) Nombre exagéré, mais qui tel qu'il est dans la réalité (8 à 9 millions) est encore très-grand par rapport aux pays protestans proportionnellement beaucoup moins peuplés, comme j'ai eu occasion de le prouver plusieurs fois. 15 Août 1781. p. 591.

(b) Il faut : deux millions & demi avec la Sicile.

(c) Il n'y a guere qu'un million, 300,000.

(d) Calcul qui paroît assez juste.

(e) Un million, 500,000 mille.

(f) Deux millions, 200,000, en y comprenant la Corse & la Sardaigne.

15. Avril 1782.

583

pagne ; raisons que M^r. de Mirabeau dit être celles des enfans & des fots , & qui d'ailleurs ne sont pas plus propres à l'Espagne qu'à l'Italie ; mais tous les hommes ne peuvent pas être conséquens , & il est naturel que M^r. B. donne quelque chose aux préjugés de sa communion.



Collection complète des Œuvres spirituelles du P. Judde , recueillies par Mr. le Noir-Duparc. A Paris , chez Nyon , à Liege chez Lemarié 1781. 4 vol. in-12. 5 liv. broch. Prix excessif , comme presque tous les livres imprimés en France.

Nous avons annoncé , il y a quelques tems , le *prospectus* de la collection de ces œuvres *. Les quatre premiers volumes qui paroissent , justifient bien la haute idée qu'on s'étoit formée des connoissances profondes du P. Judde dans la conduite intérieure & spirituelle. Les autres suivront avec toute la célérité qu'on pourra mettre dans l'impression. Il seroit seulement à souhaiter qu'on fût bien précisément instruit de leur nombre , & mis à l'abri de la crainte de quelque encyclopédie spirituelle. Après une épître dédicatoire à Mgr. le cardinal de la Rochefoucault , on trouve une préface dans laquelle l'éditeur nous apprend que le P. Judde , né à Rouen en 1661 , fut chargé dans la même ville de la direction du second noviciat où les jeunes

* 1 Juin
1781. p.177.

Jésuites prêtres , après avoir enseigné les humanités & étudié pendant quatre ans en théologie , étoient formés au ministère apostolique , avant de faire leurs vœux solennels ; qu'ensuite il fut , jusqu'en 1721 , supérieur du premier noviciat à Paris , d'où il passa à la retraite de ce même noviciat , & delà à la maison professé où il mourut en 1735. " Ce
 „ qui le distingue , ajoute l'éditeur , dans
 „ les retraites qu'il nous a laissées , c'est qu'il
 „ parle toujours à la raison avec force &
 „ sans rien outrer ; d'ailleurs pathétique &
 „ plein d'onction quand les sujets le deman-
 „ dent „. On a tout lieu de se convaincre de la vérité de cet éloge , en lisant la grande retraite de trente jours qui compose les deux premiers volumes. Ce qui prévient d'avance en faveur du P. Judde , c'est le cas tout particulier que le P. Bourdaloue faisoit de ses lumières ; il souhaita en mourant qu'on lui confiât ses papiers. Mais ce grand prédicateur avoit mis , sans le prévoir , un obstacle à l'exécution de cette demande , ayant suggéré le P. Judde pour un emploi , qui le tirant de la prédication , fixa son attention sur des objets différens.



Lettre à l'auteur du Journal.

Vous avez lu & entendu cent fois que la fameuse prophétie attribuée à St. Malachie , archevêque d'Armach , touchant la succession des Papes , étoit le fruit de l'imposture

posture & des intrigues par lesquelles on vouloit faire étire dans le conclave de 1590, le cardinal Simoncelli, en lui destinant une dénomination bien distinctive, afin que les électeurs ne s'avisassent pas de s'opposer à un avenir si clairement prédit. Je n'ai garde de contredire les illustres Critiques qui ont rejeté cette fameuse prophétie * ; je suis très-persuadé qu'ils ont eu pour cela de bonnes & de savantes raisons. Il faut encore convenir que l'explication de ces prédictions se prenant du païs des Papes, de leur nom, de leurs armes, de leur naissance, du tems de leur élection, de leurs actions, de leurs qualités personnelles ; il est presque impossible de n'en pas tirer quelque allusion plus ou moins vraisemblable (a). Mais j'avoue que le Peregrinus apostolicus, qui désigne le Pape actuel, est un titre si caractéristique, si singulièrement d'accord avec des circonstances parfaitement rares, & qui dans bien des siècles ne se reproduisent pas, que mon incrédulité, ou si l'on veut, ma critique est un peu ébranlée. Il y a des hazards sans doute en fait de prédictions, comme en fait d'autres spéculations ; mais celui-ci est en quelque sorte nouveau dans son genre, & vous me pardonnerez, j'espère, de m'y être arrêté un moment. Je suis.

* Baronius,
Sponde,
Bzovius,
&c.

Réponse. Il y a 15 ans qu'ayant lu dans

(a) On peut consulter la Dissert. du P. Méneltrier *Sur les prophéties attribuées à St. Malachie.* — Sandini *Vitæ Rom. Pont.* ad ann. 1143. — Le Moreri de Basle, édit. de 1732, art. *Malachie.* &c. &c.

* Sæc. XII.
Cœlestinus
II. anno
1143.

les *Vita Pontificum* de Sandini * , que les dénominations postérieures au conclave de 1590 , étoient moins naturelles & moins applicables que les précédentes , je ne pus m'empêcher d'admirer celles de *Crux romulea* , *Jucunditas crucis* , *Sidus olorum* , & sur-tout , *Rastrum in porta*. J'eus à cette occasion une espèce de dispute amicale avec le comte Ignace de Ybarra , conseiller de S. M , membre de la chambre impériale de Transylvanie * , qui étoit de l'avis généralement reçu , & le seul qui soit digne d'un savant. Je cédai , comme de raison , à des forces supérieures. Mais j'avoue que le *Peregrinus apostolicus* , si j'avois pu le pressentir alors , m'eût été d'un grand secours dans la défense de la prophétie irlandaise.

* Ce Seigneur qui vit encore , voudra bien s'en souvenir.



Le *Siflet* est le mot de la dernière Enigme.

*S*ans que je l'aie mérité ,
Une étroite prison est mon gîte ordinaire ;
Mon teint est éclatant , mais trop de nudité
Bien souvent m'empêche de plaire.
Mon maître de moi fait état ;
Aussi malheur à quiconque l'outrage.
Pour lui prouver mon zèle , je fais rage ,
Et mets les ennemis en fuite , mais l'ingrat
Par la plus lâche trahison
Pour prix de mes bienfaits , me remet en prison.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Mars.)
 Le Reis-Effendi a eu une conférence avec M^r. de Bulgakow, envoyé de l'Impératrice de Russie, dans laquelle les deux ministres ont fait l'échange de leurs pleins-pouvoirs pour négocier un traité de commerce entre les deux Puissances, conformément à ce que S. M. I. s'étoit réservé par le dernier traité de paix. — Le Grand-Seigneur a envoyé un bacha à l'hospodar de Moldavie, pour lui demander sa tête ; mais celui-ci aiant eu avis d'une telle commission, a prévenu le bacha qui en étoit chargé ; car dès la première audience, il lui a tranché la tête & l'a envoyée bien salée, selon la coutume, à Constantinople. Puis l'hospodar a ramassé ses trésors & s'est retiré au-delà du cordon autrichien, aiant eu la précaution de mettre auparavant ses enfants en sûreté. — La Porte a ordonné aux Turcs de nation, établis en Moldavie, de quitter au plutôt cette province & de se retirer sur le territoire ottoman, de l'autre côté du Danube. Cet ordre embarrasse fort les négocians qui y avoient ramassé beaucoup de marchandises & qui n'ont qu'un

terme jusqu'à Pâques pour en fortir avec tous leurs effets. — Le patriarche schismatique arménien continue ses persécutions contre les Catholiques qui sont dans son diocèse. Il en a fait massacrer un depuis peu, pour avoir en sa présence défendu sa religion avec une fermeté digne des premiers martyrs du christianisme.

Le 19 Février, dans la nuit, il se manifesta à Keremit-Machalefi, dans les environs de cette capitale, un violent incendie, qui réduisit en cendres 600 maisons & étouffa 50 personnes; l'amiral de la flotte en tira lui-même trois des flammes. Le grand-visir qui, à la clarté de la neige, en aperçut une quantité à moitié nues, accourut pour leur donner du secours, & les fit transporter dans une mosquée où on leur procura de la nourriture, des habits & du feu pour se réchauffer.

On n'a ici d'autres nouvelles de l'Inde, si ce n'est que l'escadre françoise croise entre la côte d'Arabie & celle de Malabar. Ce rapport est d'autant plus vraisemblable, que depuis le mois de Novembre dernier l'on n'a vu arriver ici aucun exprès anglois de cette partie du monde; interruption qui ne peut être causée que par l'obstacle de la présence d'une force ennemie.

TUNIS, (le 28 Janvier.) M^r. Timoni, agent & commissaire de l'Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême, arriva ici le 15 du mois dernier, avec le capigi-bachi Kara-Bekir-Fade-Ahmet, aga & montbaschir du Grand-

Seigneur. Le 19, Ahmet eut audience du Bey & du prince héréditaire son fils. Il signifia à Son Excellence, & de vive voix & par écrit, que la sublime Porte lui enjoignoit de rentrer en paix, suivant les anciens traités, avec l'Empereur d'Allemagne, de lui restituer sur les récépissés de M^r. Nissen, consul de Hollande, les navires, les cargaisons, en nature ou en valeur, & les équipages autrichiens ou toscans dont les pirates tunisiens s'étoient emparés; & de punir désormais quiconque d'entr'eux ne respecteroit pas le pavillon de Sa Majesté Imp. & Roïale. A cette impérieuse notification le Bey répondit qu'il n'étoit point vassal de la Porte; mais que par respect pour le Grand-Seigneur, chef de la loi, il enverroit un officier de sa cour, muni d'un passeport de M^r. Nissen, avec un navire de 8 canons & de 150 hommes, pour signifier aux corsaires de Tunis, maintenant en course sur les côtes d'Italie, que la paix étoit rétablie entre S. M. Imp. & Roïale & S. Excellence. Quant à la restitution demandée, il répondit que, s'il devoit rendre aux Autrichiens ce que ses pirates leur avoient enlevé, parce que la Porte étoit en paix avec l'Autriche, la Porte, à son tour, devoit donc rendre également aux Napolitains, avec qui la régence de Tunis se trouvoit en paix, tout ce qui leur avoit été saisi par des corsaires turcs; que d'ailleurs ses pirates n'avoient jamais molesté que les navires autrichiens & toscans, dépourvus de firmans de Sa Hautesse, & encore après que ceux-ci eurent commen-

cé eux-mêmes les hostilités sur ses propres côtes, après qu'ils se furent emparés de ses galiotes, dont l'équipage avoit été jetté dans les fers à Livourne; qu'enfin, comme il n'avoit fait la guerre à l'Empereur d'Allemagne qu'avec Alger, dont l'alliance lui étoit précieuse, il se régleroit à ce dernier égard sur la conduite de cette régence (a).

Le vaisseau tunisien, chargé de la nouvelle de la paix entre le Bey & l'Empereur, fit voile pour les côtes de l'Italie, le 20 Décembre; & Ahmet, qui doit aller exécuter près des deux autres régences barbaresques la même commission qu'il vient d'exécuter ici, prit la route d'Alger, avec M^r. Timoni, le 30 du même mois. Il se rendra ensuite à Tripoli.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 15 Mars.) L'Impératrice & les deux jeunes ducs, ses petits-fils, qui avoient été attaqués d'un gros rhume qui a régné ici, se trouvent beaucoup mieux. Cette Souveraine vient d'accorder le gouvernement de Moscou, vacant par la mort du général prince Dolgorowki, au feld-maréchal comte Czagar de Czernichew, ci-devant gouverneur de Mohilow, qui sera remplacé par le lieutenant-général de Pofseck

(a) On a vu dans le dernier journal, pag. 509, qu'Alger avoit consenti à la restitution des vaisseaux impériaux & toscans.

15. *Avril 1782.*

591

seck. Le feld-maréchal prince de Galitzin a reçu depuis quelques jours, sous le nom d'argent de table, une augmentation de pension annuelle de 12 mille roubles.

Le vaisseau le Prince-Constantin, armé par Mrs. Sidnef, James & compagnie, est heureusement arrivé à Taganroth sur la mer d'Asoph, venant de Smyrne avec des marchandises fraîches.

Pendant le cours de l'année dernière, il y a eu en cette résidence 5540 naissances, 4873 morts (a) ; conséquemment il y a eu 489 naissances plus que de morts, en outre 1207 mariages.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 15 Mars.*) Le chapitre de Cracovie a fait arrêter son évêque, qui a été renfermé dans un couvent pour cause de folie. Cet évêque est le célèbre comte de Soltyk, qui pendant les troubles de Pologne, avoit été arrêté la nuit à Varsovie, par ordre du prince de Repnin, & conduit prisonnier en Russie, où il a souffert des maux qui ont pu sans doute affoiblir ses organes ; mais comme cet évêque, en qualité de sénateur du royaume, ne pouvoit être arrêté sans le consentement du sénat, la conduite du chapitre envers son évêque est fort

(a) Nombre qui répond à la population établie dans le dernier Journal, p. 310.

désapprouvée; & en conséquence il a été nommé une grande commission à la tête de laquelle se trouve le grand-chancelier pour examiner cette affaire, qui fait beaucoup de bruit & qui pourroit avoir de grandes suites.

Il y a plus de 10,000 familles juives établies dans ce royaume, auxquelles nos Rois ont accordé des privilèges & des concessions très-considérables, qui cependant, par le laps de tems, ont été diminués, changés ou entièrement révoqués: cette nation se trouve ainsi réduite à un état bien douloureux; elle ne peut s'occuper que de petite mercerie, de tenir les cabarets à la campagne; mais elle est totalement exclue de la culture des terres. Dans cet état de détresse, les Juifs ont enfin risqué de former un recueil de tous leurs privilèges, ils se sont rendus en foule dans cette capitale pour en réclamer la confirmation du Roi.

E S P A G N E.

MADRID (le 15 Mars.) Le Roi n'a pas attendu que M^r le duc de Crillon ait envoyé la liste des officiers qui méritent des récompenses, pour leur distribuer des grâces. Sa Majesté en a créé quelques-uns lieutenans-généraux, d'autres ont été faits maréchaux-de-camp, brigadiers &c, ou ont obtenu des commanderies, des pensions ou autres gratifications. La conquête de Port-Mahon fait d'autant plus de plaisir à S. M., qu'elle s'est faite presque sans effusion de sang. Notre

15. *Avril 1782.*

593

tre armée n'a perdu que 183 hommes, & de 250 malades qu'elle avoit lors du départ du dernier courier, il n'y en avoit que 20 en danger. Un succès aussi peu dispendieux & aussi brillant ne pouvoit manquer d'échauffer toutes les têtes & de faire desirer qu'on profitât de l'effervescence qu'il occasionne pour tenter une plus grande entreprise. La cour s'est rendue aux vœux de toute l'Espagne, & le siège de Gibraltar est (dit-on) résolu dans les formes, quoique le général ne soit pas encore nommé: il n'est pas difficile de deviner sur qui tombera le choix du Roi. On attend ici de jour en jour M^r. le duc de Crillon, & nous croïons qu'il ne s'y arrêtera qu'autant de tems qu'il en faudra à son armée pour se rendre au camp de Saint-Roch.

Par les détails que nous avons reçus de ce qui regarde le siège de Saint-Philippe & de la prise de l'isle Minorque, on voit que les assiégeans ont eu depuis leur entrée dans l'isle jusqu'au jour de la capitulation, 4 officiers tués & 20 blessés, 180 soldats tués & 360 blessés, 54 morts de maladie, & 20 déser-teurs. Dans le nombre des blessés on en comprend 96 qui l'ont été légèrement, & dans les morts de maladie on n'a pas mis un capitaine du régiment de Burgos. On a vu aussi que les troupes de terre & de marine qui composoient les garnisons angloises de l'isle, montoient à 175 officiers, 2539 soldats, 1 chapelain, 10 chirurgiens, 2 affes-seurs, 131 femmes, 164 enfans; faisant en

tout 3032. On a trouvé dans le fort & dans les ouvrages extérieurs, le jour de la reddition, savoir : 195 bons canons, 104 qui ne peuvent servir, & 7 qu'on peut remettre en usage ; 19 bons mortiers, 21 qui ne peuvent servir, & 1 qu'on peut rétablir. Il y avoit un grand dépôt de poudre, outre celle qui se trouvoit dans les mines, & dont on pouvoit se servir. La liste des provisions & ustenciles de cuisine & autres comprend ce qui suit : 2291 barils, sacs, bariques & tonneaux de farine ; 2100 quartiers de froment ; 901 bariques & tonneaux de viande salée ; 400 barils de porc salé ; 68 barils de beurre ; 39 pipes d'huile ; 183 bariques, pipes & sacs de riz ; 200 bariques de fèves, pois & haricots ; 132 barils d'eau de vie ; 15 barils de vin ; 145 pipes de vin de 40 arrobes ; 900 quartiers d'orge ; une autre quantité qu'on ne peut encore mesurer ; 4000 arrobes de paille ; trois monceaux considérables de bois à brûler & de charbon ; 56 caissons de chandelles ; 8 caisses de savon ; 39 pieces de toile ordinaire & fine ; 42 marmites de fer ; 2 moulins à bras & des fours de munition avec tous leurs ustenciles.

Le duc de Crillon avoit promis, par un des articles de la capitulation du fort St. Philippe, que rien ne seroit enlevé des effets des officiers ni des soldats ; cependant il fut impossible qu'il n'y eût pas quelque désordre, lors de la prise de possession du fort. Les Anglois s'en plainquirent ; notre général, aussi délicat sur sa parole, que noble dans ses

procédés, exigea qu'on lui donnât un état nominatif des plaintes de chaque Anglois; & sur cet état que les assiégés portèrent à dix mille piâfres fortes, cette somme leur fut païée sur le champ, au bas d'un compte quittancé par tous les officiers de la garnison.

La cour a donné le journal du siège de Gibraltar jusqu'au 28 Février, où l'on voit, que la nuit du 27 au 28, le feu très-vif des assiégés a tué entr'autres le colonel Don Joseph Cadahalso, aide-de-camp du général, ainsi que Don Joseph Valterra, premier-lieutenant aux gardes espagnoles; & que ces jours derniers 7 bâtimens, favorisés par les gros vents, sont entrés dans le port ennemi. La cour a de plus reçu de l'Amérique les nouvelles suivantes.

Par des lettres du commandant-général de l'armée, chargée des opérations à la Havane, & gouverneur de la Louisiane (Don Bernardo de Galvez) le Roi a été informé, qu'un détachement de 65 miliciens & 60 Indiens des nations Otaqua, Sotu, & Putuatami, sous les ordres de Don Eugenio Purré, capitaine de milices, accompagné du sous-lieutenant Don Carlos Tayon & de Don Louis Chevalier, homme versé dans les idiomes indiens, ainsi que des grands chefs de ces nations, Eleturno & Naquiguen, étant parti le 2 Janvier 1781, de St. Louis des Illinois, s'étoit emparé du poste de St. Joseph, que les Anglois occupoient à 220 lieues de St. Louis. Durant une marche si longue & si pénible, ils ont essaié les plus grandes incommodités du froid & de la faim; & ils se font vus exposés à des dangers continuels dans un païs, occupé par des nations sauvages. En passant de grands dé-

serts

serts couverts de neige, chaque homme étoit obligé de porter ses propres provisions, outre différentes marchandises pour contenter, s'il étoit nécessaire, les nations barbares, qu'ils devoient traverser. Effectivement ce ne fut qu'à force de négociations & de prudence que le commandant empêcha un corps considérable d'Indiens, qui étoient à la dévotion des Anglois, de s'opposer à l'entreprise; sans quoi il eût été difficile de s'emparer du poste ennemi. Le peu d'Anglois, qui s'y trouvoient encore, ont été faits prisonniers: le reste, informés de l'expédition, s'étoient retirés à tems. Don Eugenio Purré a pris au nom du Roi possession du poste de St. Joseph, de ses dépendances, & de la riviere des Illinois; & à son retour à St. Louis il a remis le pavillon anglois à Don Francisco Cruzat, qui commande dans ces quartiers. Par le succès de cette entreprise on est parvenu non-seulement à détruire le dépôt de vivres & de marchandises, que les Anglois tenoient dans cette contrée, & d'où ils les distribuoient parmi nos Indiens & ceux de St. Joseph; mais on les a aussi mis hors d'état d'exécuter leur projet d'attaquer notre poste de St. Louis des Illinois, & en intimidant les Sauvages on a forcé ceux-ci à promettre & à garder la neutralité.

Le Roi a récompensé tous les officiers, qui ont été employés dans cette expédition, en les avançant d'un grade & leur accordant des gratifications.

Dès le premier de ce mois, il est arrivé un courrier au Pardo, venant de Cadix avec la nouvelle, que le comte de Guichen y étoit heureusement entré le 26 Février avec 5 vaisseaux de guerre & quelques frégates. M^r. de la Motte-Piquet s'en étoit séparé le 16 du mois dernier avec 7 ou 8 vaisseaux

15. *Avril* 1782.

597

pour retourner à Brest. Des vaisseaux de guerre espagnols aiant conduit à Cadix une frégate danoise , commandée par le capitaine Albert-Tobias Herbst , suspecte d'être chargée de contrebande , le ministre des affaires étrangères en a informé sur le champ les ministres de toutes les Puissances , qui ont pris part au traité de neutralité.

I T A L I E.

ROME (*le 10 Mars.*) Les avis qu'on a reçus du voiage du Pape font des plus consolans : Sa Sainteté jouit de la meilleure santé ; on ne peut exprimer la joie du peuple , en voyant son Souverain traverser l'Etat ecclésiastique. — Le Roi d'Espagne aiant chargé son ministre en cette cour de souhaiter un heureux voiage au Pape , lui demanda le jour de son départ que son Souverain desiroit savoir , parceque de ce moment Sa Majesté ordonneroit des prieres publiques dans tout son royaume jusqu'à son retour , pour que Dieu lui accorde l'accomplissement de ses desirs. — Tous les supérieurs des Ordres réguliers ont adressé des lettres-circulaires à leurs couvents dans les provinces , pour les inviter à adresser des prieres au Tout-Puissant , pour qu'il assiste le Pape durant son voiage.

Sa S. a fait remettre au Comte & à la Comtesse du Nord un magnifique présent , consistant en six tableaux , partie en points de tapisserie , & partie en mosaïque avec de

riches bordures ; 30 volumes des plus belles vues de Rome & des galeries du Vatican, superbement reliés, & un grand nombre de pieces de fin Calanca, ce qui a plu infiniment à ces augustes voyageurs ; mais ce qui les a flattés bien davantage, c'est qu'outre les présens ordinaires que notre cour est dans l'usage de faire aux étrangers d'un rang distingué qui honorent de leur présence cette capitale, on leur a remis une copie de la célèbre colonne de Trajan toute en *lapis-lazuli*, dont les bas-reliefs sont parfaitement imités en vermeil doré & faits dans la plus grande symmétrie. On voit au pied de cet ouvrage magnifique une très-belle pendule avec un superbe carillon qui sonne les airs les plus charmans. Le Saint-Pere peu de tems avant son départ l'avoit acheté 6 mille ducats au chevalier Lous, artiste célèbre, dont les ouvrages sont par-tout admirés.

FLORENCE (le 8 Mars.) C'est avec la plus grande satisfaction de cet Etat, qu'on apprend que le mariage de S. A. R. François, grand-prince héréditaire de Toscane, est arrêté & conclu avec S. A. S. Mde. la princesse Elisabeth-Guillielmine, fille du duc de Wurtemberg-Stoutgard, âgée de 15 ans, & sœur de Mde. la Grande-Duchesse de Russie.

Par une lettre circulaire, en date du 3 de ce mois, adressée à tous les archevêques & évêques du grand - duché de Toscane, S. A. R. notre Souverain ordonne que pour le service de l'Eglise & du public, on n'admette plus à l'avenir aux dignités de l'Eglise que

ceux qui auront donné des preuves de leur sagesse & de leur savoir dans les universités, & défend d'accorder les prébendes & autres bénéfices à la seule protection, voulant que les magistrats même veillent sur un point si essentiel, & qu'il soit dérogé à toute autre loi contraire.

Nous avons vu arriver de Rome en cette ville S. A. S. le prince Frédéric - Guillaume de Wurtemberg, frere de S. A. I. Mde. la Grande-Duchesse de Russie, que l'on se flatte de posséder ici le 19 de ce mois avec le Grand-Duc son époux. C'est en conséquence qu'il a été envoyé des ordres à toutes les postes de Toscane, de tenir tout prêt sur leur passage; & l'on apprend que notre Souverain partira demain pour aller sur la route de Sienne, à la rencontre de ces augustes voyageurs. Ce prince qui les a précédés de quelques jours, a été reçu avec la plus grande distinction par L. A. R., qui lui ont donné un magnifique repas.

Le cardinal Herzan étoit arrivé la veille ici, où après avoir passé la nuit à l'hôtel de S. E. le comte François de Colloredo, Son Eminence a continué ce matin sa route sur Vienne.

BOLOGNE (*le 10 Mars.*) Le Pape est arrivé hier au soir en cette ville & est descendu au couvent des Dominicains, où il a pris son logement, comptant continuer demain sa route sur Ferrare, Padoue, &c. Notre sénat avoit envoyé à Sa Sainteté une députation de quatre sénateurs pour la complimenter

plimenter, & l'accompagner jusqu'ici; elle l'a fait remercier, non-seulement de cette attention, mais aussi de tous les préparatifs qui pourroient se faire pour sa réception, desirant plutôt qu'on adressât des prières au Très-Haut pour les besoins actuels de l'Eglise. L'Infant Duc de Parme s'est rendu en cette ville pour voir S. S., & a eu avec elle une longue conférence.

On mande de Milan qu'on va y supprimer trois couvens dans la ville de Pavie, l'un de Franciscains, l'autre de Bénédictins & le 3^e. de Valombreuse. La même opération s'est faite à l'égard d'un monastere de filles, fondé à Côme, qui ont été réparties en d'autres communautés que l'on conserve.

A L L E M A G N E

VIENNE (le 20 Mars.) L'Empereur paroît rarement en public, tant il est occupé dans le cabinet. Le poste de grand-maître de la cour impériale, vacant par la mort du prince de Schwartzenberg, est donné au prince de Stahremberg, ministre plénipotentiaire à Bruxelles, qui y sera remplacé par M^r. le comte de Gobenzl. Le comte de Wurmba, ci-devant grand-maréchal de la cour, sera déclaré haut-justicier: sa place sera donnée au comte de Lamberg, jusqu'ici vice-maréchal de la cour.

Un garde-noble, envoyé le 3 de ce mois par l'Empereur au souverain Pontife,

est revenu dans la nuit du 15 au 16, avec l'avis que, le 9, il avoit trouvé Sa Sainteté à Ferrare, prête à se rendre delà à Mestre pour arriver le 14 à Gorice, & le 22 en cette résidence. Par ordre de l'Empereur, il doit y avoir des gardes d'honneur dans toutes les places de sa domination, par lesquelles le souverain Pontife doit passer. Mgr. l'Archiduc Maximilien d'Autriche doit aller à la rencontre de Sa Sainteté jusqu'à Pruck sur la Muer & l'accompagner à Vienerisch-Neustadt, où S. M. Imp. veut elle même la recevoir pour la conduire à Vienne dans les appartemens de l'Impératrice-Reine son auguste Mere de glorieuse mémoire. Notre cardinal-archevêque qui est parti le 19 d'ici, ne se rend qu'à Nusdorf, à une petite distance de cette capitale pour y attendre le Pape; mais les ambassadeurs d'Espagne, de Portugal & de Venise sont allés jusqu'à Neustadt à la rencontre de Sa Sainteté. Le séjour du St. Pere en cette résidence pourroit être plus long qu'on ne pense: elle va être aussi remplie d'archevêques, d'évêques, prélats & autres, que Rome n'a pu l'être. Sa M. I. fait travailler à une croix pectorale, évaluée 18 mille florins qu'elle destine au Pape. Dès le 7, il étoit parti de Vienne 24 maîtres, 12 de la garde allemande & 12 de la garde hongroise pour être de service près de Sa Sainteté à Gorice, & l'accompagner de cet endroit à Vienne. La gazette de cette ville a fait part au public du dernier bref

de Sa Sainteté (a), & de la réponse de Sa
Majesté. (b)

Depuis

(a) *Carissime in Christo Fili noster.* Quod maximè optabamus, attulerunt nobis Cæsareæ Majestatis Tuæ humanissimæ litteræ die 11 Januarii datæ, declarantes consilium ad te veniendi nostrum grato tuo lætoque animo esse acceptatum. Incredibilem sanè jucunditatem cepimus, cum hunc in modum patefactum nobis videremus aditum te, carissime in Christo fili noster, complectendi, alloquendique, intimosque animi nostri sensus tibi coram expromendi, quibus esse nihil potest cumulatius ad te omnibus studii & necessitudinis officii profectendum. Si affectui fuerimus, ut id de nobis tibi persuaseris, abundè pensata nobis esse quæcumque incommoda reputabimus. Hac spè illecti, ac religionis tuæ cogitatione sustentati, quamprimùm nos in viam dabimus, ad teque alacriter in nomine Domini proficiscemur, de nullâ aliâ solliciti re, nihilque spectantes, quàm ut te Ecclesiæ, nobis, sanctæque huic sedi arctissimis amoris vinculis adstringamus. Parvo utemur apparatu comitatuque; isthic in nunciaturæ domo hospitabimur ad ecclesiasticæ personæ modum, non alibi scilicet eam dignitatis, quam tueri debemus, rationem collocaturi, quàm in tua humanitate & gratia, indeque firmiori consecutura conjunctione confessioneque animorum nostrorum. Interim quod tibi ad divinæ benignitatis auspiciam allaturi adventu nostro sumus apostolicæ benedictionis munus, in ampliorem summæ paternæ caritatis confirmationem Cæsareæ Majestati Tuæ aman-tissimè impertimur. *Datum Romæ &c. die 9 Februarii 1782.* Pontificatûs nostri anno septimo.

(b) *Beatissime Pater.* Postquàm *Sanctissimus Vestræ* litteris die IX hujus mensis ad nos datis, & a suo apud aulam nostram nuntio hodiè nobis redditis, de suo huc itinere facti sumus certiores, nihil jam superest, quàm ut hisce demò declarem, paratos nos esse, non solum
omni

Depuis la publication des lettres-patentes de l'Empereur, par lesquelles le libre exercice de la religion protestante est permis dans tous les Etats-autrichiens, il y a eu quelques troubles. Il y avoit toujours eu des Protestans clandestins dans les provinces; mais depuis cette époque le peuple, sur-tout les paisans, sont accourus en foule, déclarant qu'ils professoient cette religion; & ne se contentant pas de la tolérance, qui venoit de leur être accordée, ils ont insulté en quelques endroits les Catholiques, & se sont permis de grandes extravagances *. Sa Ma-

* 1 Nov.
1781. p. 344.
& 353.

omni, quo par est, cultu & filiali reverentiâ *Beatitudinem Vestram* excipere, sed etiam operam dare, ut possit heic pro majori suo commodo ea, qua ipsa voluerit, ratione uti, nihil enim est, quod non a dignitatis, sacræ ejusdem personæ inhærentis, amplitudine suppleatur: & si quid commoditati deesse videbitur, nostra erga ipsam, quantum fieri poterit, præstabunt officia. Id unum maximè a *Sanctitate Vestra* petimus, ut hospitium, quod eidem in ædium nostrarum parte offerimus, accipere non dedignetur; postulat hoc utriusque nostrum dignitas, & ipsa decori ratio omnino exigit. Fiet sanè hoc modo, ut in hoc hospitatio- nis tempore alter alteri propiores atque ita conjunctiores simus. Jucunditatem, quam occasio, *Beatitudinem Vestram* videndi & coram venerandi, nobis afferet, non poterit ipsa melius animo concipere, quam si persuasum sibi habere velit, nos maxima erga eandem esse observantia, nihilque magis optare, quam ut Deus ipsam Ecclesiæ suæ diu sospitem servet, atque incolumem. *Datum Viennæ, die 26 Februarii 1782 &c.*

II. Part.

R r

sa bonté, vient de rendre un règlement pour les réprimer.

1°. Dès que les Protestans exciteront quelque tumulte, le magistrat du lieu doit leur faire souvenir de se conformer au contenu des lettres-patentes; qu'il ne leur est pas permis de faire des profélytes ou de s'attrouper; mais que chacun est libre de professer une autre religion que la catholique, pourvu qu'il s'annonce au magistrat, lequel sera tenu de donner à chacun un certificat de sa déclaration. Chaque mois le magistrat indiquera le nombre de ceux qui se seront ainsi annoncés, au surintendant ou gouverneur de la province, qui ne manquera pas d'en faire son rapport à la régence de Vienne. Si le nombre des Protestans est assez considérable dans un endroit, pour faire bâtir une église & entretenir un ministre, la régence doit leur en accorder la permission sans délai; & si elle jugeoit que quelques circonstances empêchassent de déférer à leur demande, la régence en fera immédiatement son rapport à l'Empereur même, qui en décidera.

2°. Les Protestans jouissant ainsi de la liberté de conscience, ils auront à bien se garder de vouloir contraindre par menaces, par des marques de mépris ou autres mauvais traitemens, leurs femmes, maris, enfans, ou domestiques qui voudroient persévérer dans la religion catholique.

3°. Les Protestans se garderont d'outrager la religion catholique, d'en dire du mal, d'insulter les images, les statues des Saints, les églises &c. En pareil cas, ils seront punis très-sévèrement, non à cause de leur religion, mais comme perturbateurs du repos public, & comme voulant exercer eux-mêmes qui sont tolérés, une contrainte sur les consciences.

4°. Il est défendu aux Protestans de tenir dans les auberges & autres assemblées des discours de controverse en matière de religion, ou de déprimer la religion adverse. Les

juges du lieu sont tenus d'y avoir l'œil très-attentivement ; & ils seront punis eux-mêmes en cas de négligence ou de contravention.

Le reste de l'ordonnance prescrit aux Catholiques diverses précautions pour ne point irriter les sectaires & ne point donner occasion à des troubles qui pourroient devenir inquiétans. On leur recommande entre autres choses *d'incuier à leurs auditeurs la doctrine catholique, de s'étendre sur son excellence, son utilité & son exclusive vérité, mais sans amertume & sans allusions piquantes contre les Protestans.* (a)

Cette ordonnance étoit à peine émanée que Sa M. Imp. réfléchissant sur le grand nombre de mauvais Catholiques qui par ignorance ou par libertinage avoient renié la foi de leurs peres (b), fit publier un nouveau

(a) Il faut convenir que dans ces pais-là les sermons dégénéroient quelques fois en satyres, souvent en satyres basses & triviales. Plus d'une fois je n'ai pu me défendre de quelque rougeur, en voyant défendre ma religion avec de telles armes. La vérité, & sur-tout la vérité des dogmes religieux est si respectable, que c'est l'outrager cruellement que de lui associer des moyens qui en dérogeant à sa dignité opèrent des fruits absolument opposés à ses fruits naturels, *la confusion ou la perversion des auditeurs.* *

(b) Il est certain que l'ignorance est très-grande parmi le peuple de ces contrées, sur-tout à la campagne. Les marques extérieures de la religion sont visibles & frappantes, mais il y a peu de cette religion intérieure qui naît des lumieres de l'esprit & des

* *Ad nihil utile nisi ad subversionem athenarum.*
2. Tim. 2.

réglement pour obvier à ce désordre. En conséquence de ce règlement,

1°. On n'admettra point comme valables les déclarations qu'auront données sur leur religion des communautés & des corps entiers, mais tous les sujets acatholiques tant les hommes que les femmes, qui se feront déclarés pour tels, devront être cités de nouveau les uns après les autres par-devant leur magistrat respectif, ou en présence d'un prêtre dénommé par l'Ordinaire; ils seront examinés en peu de mots, mais clairement sur leur religion, leurs principes & leurs doutes; il sera dressé une petite note par écrit, contenant les réponses que chacun d'eux aura données & qu'on aura soin de lui faire signer après lui en avoir fait la lecture. Le prêtre susdit tâchera alors par des paroles douces & convaincantes, d'instruire, comme l'exige son emploi, ceux qui sont ou entièrement ignorans ou chancelans &c, dans leurs principes, afin de les ramener au sein de la religion catholique; on fera sentir en même tems à ceux qui se déclareroient pour toute autre religion, ou secte, que, outre les trois religions tolérées dans l'empire, on n'en souffrira aucune autre, & qu'ils seront à l'avenir regardés comme Catholiques. 2°. Dans les endroits où les sujets se feront déclarés pour la religion acatholique, selon les règles prescrites, ils seront obligés, en attendant qu'ils aient leur propre ministre, maître d'école &

mouvements du cœur. S. M. I. travaille à corriger ce mal en multipliant les paroisses, dont on en va ériger mille nouvelles. Mais ce remède ne sera efficace qu'autant que les curés auront été formés dans de bons séminaires *, & ces séminaires même ne seront de bonnes écoles qu'autant que la première instruction & éducation de la jeunesse n'auront pas été négligées.

* 1 Mars
1782. p. 323.

un temple, d'envoyer leurs enfans aux écoles catholiques pour leur faire apprendre à lire & à écrire; quant aux baptêmes, mariages & enterremens, ce seront aussi les prêtres catholiques qui en feront les cérémonies. Les maîtres d'écoles acatholiques, dont on se pourvoira ensuite, devront être enfans du pais, & avoir été bien instruits dans les écoles normales. 3°. Dès-lors qu'il aura été présenté un ministre & accordé un temple, les magistrats s'en tiendront à l'ordonnance publiée & ne s'aviseront point d'examiner quels sont les fonds des acatholiques, ni comment ils pourroient entretenir leur ministre & maître d'école, mais ils abandonneront entièrement aux dits acatholiques le soin de cet objet. Il ne sera pas toujours nécessaire d'élever de nouveaux bâtimens pour cela; on pourra leur accorder pour cet usage ceux qui existent déjà. 4°. Il a été ordonné par la patente sur la tolérance, que les acatholiques ne pourroient point empêcher les prêtres catholiques d'aller trouver les malades qui les demanderoient, & c'est pour confirmer encore plus cet article, que Sa Majesté accorde, comme une prérogative en faveur de la religion dominante, la permission aux prêtres catholiques de visiter une seule fois les malades acatholiques quand même ils ne les auroient point demandés; cependant les prêtres catholiques se garderont bien d'user d'aucune contrainte: ils ne pourront leur parler qu'en des termes fort modérés, & dans tous les cas où les malades refuseroient les secours desdits prêtres, ils devront s'en éloigner sans faire aucune autre instance. Sa Majesté veut en outre que les acatholiques aient la permission d'avoir un temple & une école à eux dans tous les endroits, où il se trouveroit en tout 500 personnes acatholiques, quand même le nombre de 100 familles prescrit par l'ordonnance n'y seroit pas.

Comme l'édit sur la tolérance a semblé produire quelque fermentation parmi les Huf-

sites, irrités de ce que cette indulgence ne s'étendoit pas jusqu'à eux, on leur a fait signifier qu'ils eussent à se déclarer pour la confession helvétique, ou pour celle d'Augsbourg, s'ils vouloient jouir des privilèges, accordés aux Protestans; mais il paroît que cette secte aura de la peine à s'amalgamer avec celle de Calvin & de Luther, quoiqu'elle en soit beaucoup moins éloignée que de la religion catholique (a). — Le 15 de ce mois, un jeune homme de cette capitale, dont la tête étoit exaltée par les dogmes philosophiques, se trouvant à un sermon prêché par un religieux franciscain, s'écria au milieu de l'église: *Vous en avez menti à votre auditoire.* On est persuadé que cette insulte publique faite à la religion nationale, ne restera pas impunie. (b)

On assure que l'Empereur passera par an cent mille florins pour l'éducation des enfans de soldats: de 50 régimens répartis en Allemagne & dans la Hongrie, chacun recevra annuellement deux mille florins qui seront uniquement employés à l'éducation de 48 garçons

(a) On fait que les Luthériens regardent Jean Hufs comme le précurseur de leur chef; ils lui attribuent même une prétendue prophétie touchant le cygne qui devoit naître de sa cendre.

(b) Qu'on dise après cela que le fanatisme de la philosophie n'est pas le plus furieux & le plus insensé de tous! — Autres exemples 1. Nov. 1775. p. 641. — 15. Juin 1779. p. 304. — 15. Juillet 1779. p. 430.

dont les peres auront servi dans les dits régimens en qualité de soldats, ou y servent encore. Le commandant du régiment en aura l'inspection générale. Cette éducation sera fort simple, le but étant de former pour l'armée d'excellens bas-officiers qui ont manqué & dont on a besoin. Ces enfans ainsi préparés, entreront à 18 ans au régiment.

On apprend de Transilvanie que le respectable prince Alexandre Ypsilanti, ci-devant hospodar de la Valachie, dans l'extrême nécessité où il se trouve de se conformer aux règles de la plus exacte prudence, a fait avant son départ pour Constantinople, un nouveau testament, par lequel il déshérite formellement ses deux fils Constantin & Demetrius, qui, comme on fait, avoient quitté inopinément, vers la fin de l'année dernière, la maison paternelle, & il a appelé à sa succession son petit-fils. Ce testament a été envoyé à la Sublime-Porte pour en obtenir la ratification. En conséquence d'une telle résolution, ces deux fils, qui avoient chagriné leur pere par leur évafion, passent tout à coup de la plus grande opulence, dans la situation la plus fâcheuse, pour avoir fait les vagabonds.

PRAGUE (*Le 25 Mars.*) On va supprimer par ordre suprême les Bénédictines du chapitre de St. George, les religieuses de l'Ordre des Prémontrés, de Citeaux de Frauenthal, les Célestines de la nouvelle-ville, les Dominicaines & les filles de la Magdelaine; ces dernieres sont remplacées par les Urfu-

nes :

nes : les filles de Ste. Elisabeth subsisteront, les unes utiles à l'éducation des enfants, & les autres aux malades ; aucune des supprimées ne pourra entrer dans un autre couvent, à moins qu'elle n'en embrasse la règle. — Il est connu que la princesse-abbesse du chapitre de St. George, lors du couronnement d'une Reine de Bohême, a le droit de lui mettre avec l'archevêque la couronne sur la tête : ce droit retombe maintenant sur la supérieure du chapitre royal des Dames nobles à Prague, & à son défaut, à la supérieure des Dames angloises. — Par une lettre circulaire adressée à tous les Ordres religieux conservés, il leur est défendu d'admettre des tiersaires, c'est-à-dire, ceux qui sont du tiers-ordre de St. François. Les freres lais Hermites, demeurans dans nos provinces, ont quitté l'habit de l'ordre, & sont vêtus modestement à la bourgeoise.

On fait déjà des préparatifs au château royal pour la réception du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Russie.

BERLIN (*le 30 Mars.*) Le marquis de Pons, ci-devant envoyé-extraordinaire de la cour de France, près de la nôtre, s'est rendu à Potzdam, le 15, & a reçu du Roi, son audience de congé. Ce ministre partira incessamment pour la Suede, où il remplacera le feu comte d'Usson. — S. M. a accordé en même tems la première audience au baron de Reede, envoyé des Etats-généraux des Provinces-unies. — Le comte de Romanzow, chambellan de S. M.

15. *Avril* 1782.

611

L. de toutes les Ruffies , & fon envoié aux cours de Cologne , de Treves & de Mayence , eft arrivé en cette ville & eft allé à Potzdam pour faire fa cour au Roi.

Les princes Louis & Eugene de Wurtemberg ont obtenu du Roi , l'un le régiment de cuiraffiers de Maufchwitz , & l'autre le régiment de houlfards de Podgurski. Le prince Frédéric , frere ainé de ces deux princes , qui étoit ci-devant général-major & chef d'un régiment de dragons au fervice de S. M. , a paffé à celui de la Ruffie. L'Impératrice l'a nommé gouverneur de la Finlande-ruffienne & lui a affigné un traitement confidérable.

GUELDTRE (*le 15 Mars.*) Il a paru imprimé un édit de notre cour , en date du 5 , & qui a été infinué aux intéreffés en cette ville , en voici la teneur :

“ Frédéric par la grace de Dieu , Roi de Pruffe , &c. Nous aiant été notifié que , par une ordonnance impériale , publiée dans les Pais-bas-autrichiens , toute communication y avoit été interdite aux communautés religieufes des deux fexes avec les couvents des pais étrangers , & qu'ils ont été déclarés exemts de toute dépendance de leurs généraux ; en conféquence d'une pareille difpofition , nous avons jugé à propos de donner en notre palais de Berlin , le 18 Février , la déclaration fuivante à l'égard des couvens de la Gueldre-pruffienne , qui avoient été jufqu'ici fous la dépendance de fupérieurs demeurans dans les Pais-bas-autrichiens. ”

1°. Nous voulons & ftatuons que tous les cloîtres , couvens , maifons-religieufes , &c. qui fe trouvent dans la partie de ce duché à nous appartenante , ne dépendront plus à l'avenir d'aucun fupérieur étranger , mais immédiatement des doïens ruraux refpectifs , établis

blis dans chaque district sous l'inspection générale de l'évêque de Ruremonde.

2°. Que tous les supérieurs des cloîtres, maisons - religieuses & couvents, &c, seront tenus de remettre dans le terme de 8 jours, à notre cour souveraine de Gueldres, une liste exacte des religieux des deux sexes, novices, freres-lais, sœurs avec leur nom, âge, patrie, les couvents où ils ont été reçus & d'où ils ont été envoiés, leurs années de religion, ainsi que le tems, où ils sont venus dans le dit couvent.

3°. Défendons à tous les supérieurs de recevoir sans permission, des religieux étrangers qui pourroient leur être envoiés des Païs-bas.

4°. Nous défendons aussi à tous les Ordres mendiants & autres, dont les couvents sont dans la partie de la Gueldre, non à nous appartenante, de venir quêter dans ce district: les baillis & autres magistrats seront obligés de veiller soigneusement sur cet objet, & d'en informer d'abord la dite cour toutes les fois qu'il y seroit contrevenu.

5°. Les supérieurs de tous les cloîtres, couvents & maisons - religieuses seront tenus de remettre à la dite cour, 8 jours après la réception de cette ordonnance, une liste complète, vraie, sincere & signée par eux - mêmes, de tous les biens, capitaux, revenus & usufruits dont ils jouissent respectivement, tant dans ce païs qu'au dehors.

6°. Les tribunaux respectifs seront tenus pareillement de remettre, dans la quinzaine, à la cour susdite, une note de tous les biens & capitaux que possèdent les couvents tant du païs, que ceux qui sont étrangers, tels que le Munster, la Chartreuse de Ruremonde, Closter-Camp, Kaiserbosch, Ste. Elisabeth, les Croisiers de Venlo, &c, d'en donner un état détaillé, portant combien chaque cloître, couvent &c, tire de revenu, les tailles étant déduites. C'est à cette fin que les dits magistrats ou tribunaux pourront se faire présenter par les fermiers, les baux passés avec leurs maîtres.

Nous ordonnons à tous les supérieurs des maisons - religieuses, couvents, cloîtres, ainsi

qu'à nos tribunaux, d'exécuter en tout point & sans délai la présente ordonnance, sous peine de disgrâce & autres désagrémens, voulant que dès qu'elle sera imprimée, elle soit remise & infinuée au plutôt à notre évêque de Ruremonde, ainsi qu'à nos doyens ruraux, supérieurs de maisons-religieuses; car telle est notre volonté. Donné en notre cour souveraine de Gueldres, le 4 Mars 1782.

VIENNE (le 23 Mars.) S. M. I. accompagnée de l'Archiduc Maximilien & du grand-écuyer comte de Dietrichstein, se rendit à Neustadt, avanthier après-midi. Sa S. coucha le même jour à Stuppach, château appartenant au comte de Walfegg, à une poste de Neustadt. L'Empereur repartit le lendemain pour aller au-devant du St. Pere, qui monta dans la voiture de S. M. I. : ces deux Souverains arrivèrent à 3 heures & un quart au palais impérial, suivis d'une foule innombrable de voitures des personnes les plus distinguées de cette ville.

Une cour brillante & nombreuse remplissoit les appartemens du palais. S. M. I. conduisit S. S. à la chapelle à travers une haie des quatre compagnies de gardes. On y chanta le *Te Deum*, après lequel le souverain Pontife se retira dans l'appartement qui a été préparé pour le recevoir. S. S. paroît jouir de la plus parfaite santé. (a)

(a) Une lettre de Vienne du 23 Mars, contient les particularités suivantes. " L'Empereur est parti avanthier avec deux voitures pour aller au-devant du souverain Pontife. S. M. I. a attendu ce vénérable voyageur sur la grande route

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 26 Mars.) La démission d'un ministère, qui depuis douze ans avoit résisté à tous les orages, & sembloit disposé

route entre Neustadt & Neukirchen : dès qu'elle vit approcher la voiture où étoit S. S, elle descendit de la sienne, courut à la portiere de celle du Pape, ôta son chapeau, lui tendit la main & le complimenta en italien. Le Pape aiant jetté sa pèlisse, descendit avec empressement de sa voiture, ôta son chapeau, fâuta au col de l'Empereur, & l'embrassa avec la plus grande tendresse. Cette entrevue causa le plus vif attendrissement au petit nombre de personnes qui eurent l'avantage d'y assister. L'Empereur en conservant toute la majesté digne de son rang & de sa personne, y donna au Chef suprême de la religion, les marques du respect & de l'attachement dont il l'a assuré dans ses lettres, & qui firent disparaître de part & d'autre tout le cérémonial étranger à ces sentimens. — L'Archiduc Maximilien, en habit ecclésiastique, accompagnoit l'Empereur : il voulut baiser la main du Pape ; S. S. ne le permit point & empêcha également S. A. R. de baiser sa croix pectorale, en l'embrassant & lui donnant trois baisers, ainsi qu'à S. M. I. — L'Empereur offrit au Pape une place dans sa voiture & s'étant couvert y monta le premier pour donner la droite à S. S. qui y entra après avoir remis son chapeau & sa pèlisse. Le chapeau du souverain Pontife est rouge avec une petite broderie en or ; son manteau est de même & sa soutane est d'une étoffe de soie blanche. On a sonné toutes les cloches des églises dans les villes & bourgs par lesquels S. S. a passé, ainsi que dans les faubourgs de Vienne. »

disposé à se maintenir en place jusqu'à la dernière extrémité, a causé la plus vive sensation, comme il est naturel; & même en quelques endroits le peuple a fait éclater sa joie par des illuminations. Le coup a été imprévu pour le gros des adhérents de l'administration; &, lorsque mylord North annonça le 20 Mars aux communes, que *le ministère n'existoit plus*, ils parurent frappés comme d'un coup de foudre. Cependant des personnes instruites étoient persuadées, que la révolution n'étoit pas éloignée. Outre la conférence secrète, que M^r. Charles Jenkinson eut le 13 avec le Roi, l'on assure, que le comte de Bute lui-même a fait, les premiers jours de cette semaine, une visite à S. M, au palais de Windsor, & que, depuis cette apparition inusitée de l'ancien confident du Roi, l'on ne doutoit plus à la cour, que bientôt il arriveroit quelque événement important dans l'administration. On dit (mais rien n'est encore bien assuré si-non la révolution en général) que le lord Gower, premier commissaire de la trésorerie, a la place du lord North; on ne fait pas qui est chancelier de l'échiquier... Le lord Weymouth & le duc de Richmond, secrétaires d'état pour le Nord & le Sud.... Le lord Shelburn, secrétaire d'état pour l'Amérique.... Le marquis de Rockingham, président du conseil... Le duc de Grafton & l'amiral Keppel, commissaires de l'amirauté... Le duc de Portland, grand-chambellan... M^r. Wigby, paieur général... Les ducs de Richmond, de Portland

land & de Devonshire ont la Jarretière... Le lord Howe commandera la flotte de la Manche. Il y a d'autres changemens. Le lord Gower ne feroit avoir les deux places de la trésorerie & de l'échiquier, comme le lord North, parce qu'étant de la chambre des pairs, il ne pourroit présenter les bills des subsides à la chambre des communes.

Ce matin, un officier est arrivé en exprès de la part de sir Samuel Hood, avec la fâcheuse nouvelle de la reddition de l'Isle St. Christophe aux armes du Roi de France, le 13 Février, après un combat indécis entre la flotte du comte de Graffè & celle de sir Hood. Plusieurs pieces de grosse artillerie & une grande quantité de munitions, aiant été laissées près de la côte dans un lieu caché, les troupes françoises les ont d'abord découvertes & s'en sont servi avec un grand avantage contre nos fortifications, lesquelles ont été presqu'entièrement détruites. Après la reddition de St. Kitt, l'amiral Hood a trouvé expédient de faire voile pour Sainte-Lucie; & les François après avoir rembarqué leurs troupes, ont fait immédiatement une descente dans Antigues, Monserrat & Nevis, lesquels ont aussi été réduits en fort peu de tems. — Cet avis ajoute que le 25 Février, on n'avoit aucune forte de nouvelles dans ces parages de sir G. Rodney; d'un autre côté, on dit que les lettres adressées à M^r. Stephens de l'amirauté, datées de St. Kitt en mer, le 17 Février, ont été appor-
tées

tées par un officier qui étoit venu en exprès dans la frégate le Drake, à Portsmouth, & qu'elles portent, que les François aiant été considérablement renforcés par des vaisseaux & des troupes venant de Brest, sir Samuel Hood s'est trouvé dans la nécessité de remettre en mer à cause de la grande supériorité des François; que Monferrat s'étoit rendu le 15, & que le marquis de Bouillé avoit été des plus indulgens vis-à-vis des habitans. Ces lettres ne disent rien de la prise d'Antigues; mais que cette isle étoit menacée.

— Un troisieme avis dit, que la frégate de guerre le Drake a été dépêchée d'Antigues le 22 Février, par sir Samuel Hood, & confirme la prise des trois autres isles, ajoutant qu'on supposoit que les François étoient retournés à la Martinique. On attribue la reddition de St. Kitt, à un magasin qui a fauté dans Brimstone-Hill; au reste, tous ces avis différens s'accordent à dire que l'on n'a aucune nouvelle de l'amiral Rodney.

Les marchands sont à présent dans la plus grande inquiétude pour la sûreté de la Jamaïque, étant connu que 12 vaisseaux de ligne espagnols & deux françois avec plusieurs mille hommes de troupes, étoient partis de Cuba pour une expédition secrète, & on ne doutoit pas que la Jamaïque n'en fût l'objet.

Extrait d'une lettre reçue par le Glatton, cap. J. Clement's, venant de l'isle de Sumatra. " Du fort de Maribo le 12 Octobre 1781. Il est arrivé ici dans le commencement

ment d'Août, un paquebot expédié de Bombai, pour nous donner avis de la rupture entre l'Angleterre & la Hollande : peu après, la flotte du commodore Clement's, de 5 vaisseaux de la compagnie des Indes, est venue de la Chine, pour faire de l'eau & prendre des rafraîchissemens. La cour des directeurs aiant donné des ordres généraux pour la destruction de tous les établissemens des Hollandois, on ne devoit pas laisser échapper l'occasion favorable qu'offroit l'arrivée de ces vaisseaux. On les mit sous les ordres de M^r. Henri Botham, pour tenter une expédition contre Padang & tous les établissemens hollandois de la côte occidentale de Sumatra. Lorsque les vaisseaux furent à environ 20 milles de Padang, M^r. Botham alla à terre avec un pavillon de trêve & somma le gouverneur de rendre aux armes de S. M. Britannique, le fort & la ville de Padang & tous les forts & factories de la côte occidentale de Sumatra. Cette façon de procéder étoit peu conforme à l'usage, mais les circonstances la rendoient excusables. M^r. Botham n'avoit que 100 soldats pour cette expédition, force bien inférieure à celle de la garnison. Le gouverneur de Padang croiant que les 5 navires étoient des vaisseaux du Roi, & avoient des forces formidables à bord, rendit tous les forts & factories de la compagnie hollandoise, sous la condition que les propriétés particulières seroient conservées. Les établissemens dont nous nous sommes
ainsi

15. Avril 1782.

619

ainfi rendu maîtres font les plus précieux que notre compagnie poffede fur cette côte. „

On lit dans plusieurs de nos feuilles, la lettre fuivante datée de Gibraltar le 29 Janvier 1782. *Nous avons découvert une très-dangereufe conſpiration formée par les Eſpagnols contre notre garniſon ; nous en avons été informés par un déſerteur eſpagnol, qui nous aſſure que les ennemis avoient trouvé le moïen de ſéduire à force d'argent, 15 de nos gens, qui s'étoient engagés à ouvrir pendant la nuit la porte qui eſt preſqu'en face de St. Roch, pendant qu'en même tems un nombre formidable de chaloupes canonnières devoit battre la Pointe d'Europe & le nouveau Môle, pour diſtraire notre attention: cette porte ouverte, les Eſpagnols devoient entrer & enlever l'épée à la main tout ce qu'ils auroient rencontré. Il eſt remarquable que ces conſpirateurs ſont tous Ecoſſois ; ils ont été exécutés hier par ordre du général Elliot. Les proviſions ſont d'une cherté énorme, les troupes pleines de feu & de ſanté : je crois qu'il ſera impoſſible de nous forcer à capituler.*

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 31 Mars.) Le 19, jour de ſaint Joſeph dont l'Empereur porte le nom, il y eut grand gala à la cour : à dix heures & demie Leurs Alteſſes Royales les Gouverneurs-généraux ſe rendirent en grand cortège à l'église collégiale de Ste. Gudule

II. Part.

S s

pour y assister au *Te Deum* & à la grand' Messe chantée pontificalement par M^r. Ferdinand-Marie des princes de Lobkowitz, évêque de Gand. Pendant le Service divin il y eut trois salves de la mousqueterie & du canon de nos remparts. Leurs Alteffes Royales de retour de l'église reçurent les complimens d'usage. — On vient de publier la déclaration suivante.

« Sa M, à la délibération des Sérénités Gouverneurs-généraux des Pais-bas, a déclaré & déclare que la pêche du harang & de la morue ne peut être exercée sous le pavillon de S. M, ni celui des Pais-bas soumis à son obéissance, que par des bâtimens munis de lettres de mer particulières pour la pêche, & expédiées par le magistrat d'Ostende ou par le magistrat de Nieupoort dans la forme usitée jusqu'à présent à cet égard, en satisfaisant aux devoirs & formalités prescrits pour la pêche nationale des dits Pais-bas; & que tous bâtimens qui exerceront la pêche du harang ou de la morue avec d'autres lettres de mer quelconques, seront tenus & réputés pour étrangers & ne jouiront d'aucune des faveurs accordées à la pêche de ce pais: selon quoi tous ceux qu'il peut appartenir auront à se régler. Fait à Bruxelles le 21 Mars 1782. »

LA HAYE (le 31 Mars.) Le comte Chrétien-Albert de Rechteren de Borchbeuningen, nommé envoyé-extraordinaire de cette république en Dannemarck, a pris le 13 de ce mois congé de l'assemblée des Etats-Généraux, à laquelle Mgr. le Prince Statthouder assista, pour se rendre à sa destination. — Un courier, que M^r. le duc de la Vauguyon, ambassadeur de France, avoit expédié le 8 de ce mois à sa cour, étant

15. Avril 1782.

621

revenu le 15 au matin, ce ministre eut ensuite une conférence avec M^r. le conseiller-pensionnaire de la province; & ce matin Son Exc. a présenté aux Etats-Généraux un mémoire, dont voici la teneur.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Le Roi a reçu les deux résolutions du 4 de ce mois, dont Vos Hautes-Puissances m'ont donné une communication ministérielle. Par la première V. H. P. acceptent la médiation de Sa Majesté l'Impératrice de Russie, en posant pour base fondamentale la reconnaissance préliminaire de la liberté des mers; & elles déclarent en même tems, qu'elles ne prendront avec la cour de Londres aucun engagement, qui pourroit être incompatible avec la neutralité, que la république a constamment observée. Par la seconde V. H. P. autorisent le Prince, à qui elles ont confié l'administration de leurs forces maritimes, à proposer au Roi un concert d'opérations contre l'ennemi commun.

Le Roi, fidèle aux principes de modération, qui forment essentiellement son système politique, s'est abstenu soigneusement d'engager V. H. P. à prendre part aux troubles survenus entre la France & l'Angleterre. Sa Majesté s'est bornée à les exciter au maintien de la dignité de la république & des droits constitutifs de son indépendance & de sa prospérité; & elle a donné en même tems à V. H. P. les marques les moins équivoques de la bienveillance la plus généreuse. Depuis que les hostilités ont commencé entre les Provinces-unies & la Grande-Bretagne, Sa Majesté, constante dans sa réserve, n'a point jugé devoir les provoquer à une combinaison de mesures contre cette Puissance. Si, cédaient au sentiment de leur propre intérêt, V. H. P. se déterminent aujourd'hui à la proposer au Roi, il est persuadé, qu'elles ont prévu que toute combinaison seroit illusoire,

si elle n'avoit pour fondement la certitude, que l'on ne pourra, ni de part ni d'autre, s'écarter du plan arrêté; pour quelque cause & quelque considération que ce pût être.

Mais quoique le Roi rende à cet égard une entière justice à la sagesse & à la pénétration de V. H. Puissances, Sa Majesté pense néanmoins devoir leur demander une explication amicale & précise sur un objet aussi important. La réponse de V. H. P. mettra le Roi en état de délibérer avec une entière connoissance de cause, sur leur proposition, avec le Roi Catholique, son allié, & de concerter avec ce Prince une résolution commune. En attendant S. M. me charge d'affirmer dès-à-présent V. H. P. de toute son affection, du desir qu'elle a de seconder leurs vûes & de la disposition où elle est de donner à la république des preuves essentielles de sa bienveillance dans les conjonctures actuelles, comme dans toutes celles, qui pourront intéresser la tranquillité & le bien-être des Provinces-unies.

La seconde résolution, dont il est question dans ce mémoire, étoit conçue comme il suit.

Extrait du registre des résolutions de L. H. P.
les Etats-Généraux des Provinces-unies:
du Lundi 4 Mars 1782.

*Après mûre délibération aiant été considéré,
« que l'acceptation de la médiation de Sa
« Majesté l'Imperatrice de Russie, pour effec-
« tuer une réconciliation particulière entre la
« Grande-Bretagne & cet Etat, ne doit pas
« causer le moindre retardement aux opérations
« militaires, ni les affoiblir en quoi que ce
« soit; mais qu'au contraire les armemens,
« que cette république a entrepris avec justice
« pour sa propre défense, doivent être pour-
« suivis avec toute la vigueur possible, non-ob-
« stant les négociations de paix ». Il a été
trouvé bon & arrêté, « que S. A. S. sera re-
quise,*

15. Avril 1782.

623

quise, comme elle est requise par la présente, de convenir le plus promptement possible avec la cour de France, de la manière qu'elle jugera la plus convenable, des mesures, d'après lesquelles l'on pourroit concerter de part & d'autre les opérations de guerre pour la campagne prochaine par mer, afin de causer à l'ennemi le plus de perte possible & de le forcer à faire la paix à des conditions équitables. »

Et sera remis extrait de cette résolution de L. H. P. par l'agent van der Burck de Spieringshoek à Mr. le duc de la Vauguyon, ambassadeur de la cour de France, avec prière de vouloir employer ses bons offices pour parvenir à la fin susdite. Sera aussi envoyé pareil extrait à Mr. Lestevenon de Berkenroode, ambassadeur de L. H. P. à la cour de France, afin qu'il emploie ses soins au même but partout où il les jugera à propos.

Les Etats de Hollande & de Westfrise ont été assemblés le 27 & le 28 pour délibérer sur la question relative à l'admission de M^r. Adams, en qualité de ministre plénipotentiaire des Etats-unis de l'Amérique-septentrionale. Les 9 villes qui ne s'étoient pas encore déclarées, se sont conformées à l'avis de Dordrecht & des autres huit villes qui avoient déjà voté pour l'affirmative. L'unanimité des dix-huit villes l'a emporté sur l'avis de l'Ordre de la noblesse, & les Etats ont pris aujourd'hui leur résolution finale en faveur de cette importante proposition. Ainsi il ne reste des provinces maritimes que la seule Zeelande, trop intéressée au commerce & à la navigation, pour ne pas suivre l'exemple de la Hollande & de la Frise en cette occasion. — Il paroît que l'affaire du duc de Brunswick est encore

bien loin d'être terminée; une partie de la province de Frise continue à la remuer avec beaucoup d'ardeur. S. A. S. le Prince d'Orange a écrit à cette occasion une lettre très-forte aux Etats-Généraux; mais on doute qu'elle ait l'effet de pacifier les esprits.

Le 27, à environ minuit, le feu prit par accident à l'hôtel du duc de la Vauguyon, ambassadeur de France, & le progrès des flammes fut si rapide que malgré les secours qu'on y apporta, ce superbe édifice, construit à neuf depuis peu d'années, fut entièrement réduit en cendres avec tout ce qu'il contenoit, à l'exception néanmoins (dit-on) des papiers de l'ambassade, de l'argenterie, de quelques effets précieux, & d'une partie de la garde-robe de Son Excellence. M^r. de Carency, fils aîné de M^r. l'ambassadeur, a couru grand danger de périr, aiant été enlevé de son lit au moment où sa chambre étoit déjà en feu; on n'apprend point que ce violent incendie ait coûté la vie à quelqu'un. Son Excellence a accepté l'invitation qui lui a été faite de se loger en attendant à l'hôtel de la compagnie des Indes avec M^r. son fils; & on a la satisfaction d'apprendre que cet événement, aussi terrible qu'imprévu, n'a pas altéré leur fanté.

F R A N C E.

PARIS (le 31 Mars,) Le 17, M^r. le baron de Choiseul, ambassadeur du Roi, près Sa Maj. le Roi de Sardaigne,

15. *Avril* 1782.

625

a eu l'honneur d'être présenté à Sa Maj. par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangères, & de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à Turin. Le comte de Grais, ministre plénipotentiaire du Roi près le Landgrave de Hesse-Cassel, qui est de retour en cette cour par congé, eut aussi le même jour, l'honneur d'être présenté à S. M. par le même ministre.

Le projet, que l'administration avoit formé depuis quelque tems sous les auspices de notre jeune Monarque, pour séparer la prison civile de la prison criminelle, s'est exécuté ces jours-ci; & les malheureux, détenus pour dettes, ont été transférés à l'hôtel de la Force, quartier St. Antoine. L'on doit se rappeler à cette occasion le zele de l'abbé de Besplas, aumonier de Monsieur, qui prêchant devant le Roi en 1777 le discours de la Cène, exposa aux yeux du Souverain les objets les plus intéressans pour l'humanité: il fixa sur-tout son attention sur les cachots. Sa M. vivement émue desira, que son ministre des finances s'en occupât: environ deux mois après, les offices de receveurs-généraux des domaines aiant été supprimés, 300 mille livres d'économie furent destinés à cet usage.

L'installation de M^r. Archevêque de cette ville s'est faite le 20 de ce mois à l'église cathédrale avec la pompe & les cérémonies d'usage en pareille circonstance. Sa lettre pastorale adressée aux fideles de ce diocèse, paroit depuis quelques jours. Elle répond parfaitement

faitement à l'idée que le public a conçue du zele & des lumieres de l'auteur. Le nouvel archevêque s'y efforce de ranimer les sentimens de religion & de vertu dans tous les états, & finit par une digression pleine de dignité & de force sur les tristes ravages du philosophisme.

Les troupes, qui doivent former les cantonnemens en Bretagne, sont en mouvement; & tous les officiers supérieurs ont ordre de rejoindre leurs corps le 1 Avril. M^r. le maréchal de Broglie qui les commandera, aura sous lui le comte de Stainville. L'on presse les travaux de Brest, afin que les escadres & les transports puissent tenir la mer avant le mois de Mai. Il n'a pas été permis à M^r. de la Motte-Piquet de trop s'éloigner: il a été passer quelques jours à Rennes; & il doit retourner à Brest à la fin du mois, pour veiller à l'armement de sa flotte & se mettre en état de faire voile au premier avis.

M^r. le chevalier de Marigny, capitaine du vaisseau l'Ardent, M^r. le marquis de Livarot, colonel du régiment d'Armagnac, & M^r. le chevalier de Mirabeau sont arrivés ici le 29 à une heure & demie. Ils étoient chargés de venir annoncer au Roi la prise de Brimstonehill. La garnison est prisonniere de guerre; elle sera conduite en Angleterre aux fraix du Roi de la Grande-Bretagne; elle a passé par la brèche & a reçu tous les honneurs. Le gouverneur M^r. Shirley & le général Frazer sont libres en considération de la belle défense qu'ils ont faite. M^r. le comte de Dillon, colonel du régiment de son nom, a été

nommé gouverneur de l'isle par M^r. de Bouillé, & le Roi a confirmé ce choix en considération de sa bravoure. Le général françois a remis aux habitans le tiers des impositions qu'ils païoient au Roi d'Angleterre, ce qui n'est pas un petit soulagement, & les colons dont les biens ont été maltraités seront indemnisés par le trésor public de l'isle. L'amiral Hood a pris le large aussitôt que le fort a été rendu. Mrs. de Marigny & de Livarot furent expédiés le 20, & M^r. de Grasse quitta l'isle deux heures après eux pour retourner à la Martinique, s'y pourvoir de vivres. Il y a eu un combat entre les deux flottes, & deux attaques, dans lesquels l'ennemi doit avoir plus souffert que nous. Notre perte est de cinq officiers & de 200 hommes. M^r. de Marigny est arrivé le 20 Mars à Brest sur la frégate l'Aigrette.

Des tempêtes terribles ont désolé la Manche le 13 de ce mois & les deux jours suivans. On mande de Calais, de Dieppe & de toute la côte de Normandie, que la quantité de débris que la mer jette, annonce les pertes que ces coups de vent terribles ont occasionnées, sur-tout aux Anglois. Une flotte de 74 navires, partie des Dunes le 11, sous l'escorte de plusieurs vaisseaux de guerre ou frégates, a été totalement détruite, s'il en faut juger par le grand nombre de bâtimens qui ont été poussés à la côte : l'on en comptoit 15 ou 16 seulement sur celle de Calais, parmi lesquels est une caiche de 12 canons : on est parvenu à en sauver les équipages.

La cour a expédié un courrier à Toulon, portant contre-ordre à notre armée de Mahon, qui d'abord avoit été rappelée. Il a été ordonné en même tems de faire partir les munitions de guerre & principalement les bombes que M^r. le duc de Crillon avoit demandées, & dont l'envoi avoit été suspendu, lorsqu'on apprit à Toulon la prise du fort St. Philippe. Ces ordres semblent indiquer que les troupes françoises suivront l'armée espagnole devant Gibraltar. Effectivement, le siège de cette place est résolu. Les amis du lieutenant-général D. Martin Alvarez, qui commande le blocus, ont vivement sollicité pour qu'il fût chargé de cette entreprise : mais Sa. M. C. a rempli les vœux de toute l'Espagne en nommant le duc de Crillon. Il aura immédiatement sous ses ordres le chef de l'artillerie espagnole & un second lieutenant-général, tous les deux les anciens de M^r. d'Alvarez. Ainsi cet officier-général n'aura aucun lieu de se plaindre de l'arrangement.

On a fait l'essai dans le jardin d'un grand seigneur, d'un boulet qui met le feu, & un feu inextinguible, aux pieces de bois auxquelles il s'attache. Cette expérience a eu tout le succès que l'inventeur avoit promis. Elle a été répétée dans le parc de Versailles. Reste à savoir si les nations policées peuvent adopter de se servir d'une pareille invention (a) : avec elle un seul vaisseau pourra brûler

(a) Et pourquoi pas ? Je voudrois avec un auteur moderne, très-ami de l'humanité, que

une flotte entiere. Ce n'est pas un boulet rouge, qui communique le feu; c'est une es-
pèce de grenade contenant une liqueur qui
s'enflamme lorsqu'elle est exposée à l'air.

M^r. Dupla, curé de Maugaillard, au pais
de Foix, vient de renouveler la fameuse
expérience qu'Annibal emploja pour fraier
à travers les Alpes un chemin à son armée
(a). Au moien du vinaigre & du feu, il
est parvenu à dissoudre les pierres & à tracer
un chemin d'environ cent toises de long sur
12 pieds de large, dans un rocher très-dur
& inaccessible. On ne peut qu'estimer beau-
coup

que l'art de brûler & de tuer se perfection-
nât au point que des armées de cent mille
hommes disparussent dans un instant, sans
qu'il en échappât un seul homme, ni soldat,
ni général. On ne feroit plus la guerre, ou du
moins on y songeroit sérieusement & longtems.

(a) Ce qui a donné lieu au conte de la
route fraiée par Annibal avec du vinaigre,
est que des montagnes autrefois très-pratica-
bles, ont été tellement changées, dégradées,
dépouillées de leurs terres, & du talud mé-
me de leurs rochers*, que le passage de ce
capitaine avec ses éléphants a paru impossi-
ble. Polybe plus sage que Tite-Live, ne dit
rien de cet expédient. Dion raconte que ce
fut ainsi qu'on prit la ville d'Eleuthere; mais
ces sortes d'exploits semblent ne devoir être
placés que parmi les *impstures de l'histoire
ancienne*, dont Mr. Lancelotti nous a donné
un catalogue qui pourroit être considéra-
blement augmenté. Ce n'est pas que le vinaigre
n'ait pas la force de diviser des matieres très-
dures; mais là où l'on peut déployer les
moïens d'une telle opération, des armées &
des éléphants peuvent passer sans que le vi-
naigre leur ait fraié la route,

* Et
la four-
en 1
me
con
des
vati
très

coup le zele & l'intelligence de cet honnête ecclésiastique ; mais il est pourtant certain qu'en le considérant comme prêtre ou comme physicien , il eût mieux valu s'en tenir à nos procédés modernes , que de recourir à ceux du général carthaginois. En employant des bras seulement , il procuroit la nourriture à quantité d'ouvriers ; en minant le terrain suivant la méthode ordinaire , il simplifioit la besogne & diminueoit les fraix.

On a formé , depuis trois ans , à Amiens , un établissement qui intéresse à la fois la religion , l'état & l'humanité. Il a pour objet le soulagement des pauvres , & la suppression de la mendicité. Nous nous empressons d'autant plus volontiers de le faire connoître , d'après les mémoires qui nous ont été adressés à ce sujet , que nous croïons qu'il pourra servir de modele à plusieurs autres villes pour en retirer le même avantage. Dans le nombre d'environ 40,000 ames qui forment la population d'Amiens , on comptoit en 1777 , 8000 pauvres dont 500 mendiens de profession qui infestoient à toute heure les églises , les marchés , les rues , les auberges & les maisons. L'hôpital n'étoit ni assez grand pour les contenir , ni assez riche pour les soulager tous. Les ressources des paroisses étoient insuffisantes. Dans ces circonstances , il paroïsoit bien difficile , & même dangereux , de supprimer la mendicité. Cependant que ne peut le zele excité par la bienfaisance & par la charité ? Mr. l'évêque & Mr. l'intendant d'Amiens se réunirent pour travailler à ce grand ouvrage. On tint des conférences auxquelles furent appellés des citoiens capables , par leurs lumieres & par leur expérience , de fournir & de discuter les moïens les plus assurés. Enfin , il fut résolu qu'on formeroit un bureau général dont les assemblées se tiendroient à l'évêché , au moins une fois cha-
que

que mois, & un bureau particulier dans chacune des treize paroisses de la ville. Tous les citoyens qui désirerent prendre place dans le bureau général, y furent admis sans distinction de rang; & plusieurs des plus distingués par leur état entrèrent volontiers avec MM. les curés & les vicaires dans les bureaux particuliers. Les administrateurs de ces bureaux particuliers furent assez multipliés pour que chacun d'eux visitât en deux heures les pauvres de son quartier. Ils commencerent par faire une quête dans les maisons des citoyens. On joignit au produit de cette quête celui des troncs, des legs, des quêtes faites dans les églises paroissiales pendant les offices, & du peu de fondations alors échues. Mr. l'évêque, Mr. l'intendant & Mrs. les officiers municipaux y ajoutèrent, pour consommer la bonne œuvre, des sommes assez considérables. Pour répartir l'aumône générale entre les paroisses à proportion de leurs besoins respectifs, le bureau général fit provisoirement un tarif qui a été rectifié & perfectionné dans la suite par des commissaires nommés à cet effet (a). Ce fut le 11 Janvier 1779, que la mendicité fut supprimée par ordonnance de police; & l'aumône fut portée le même jour par chaque administrateur des bureaux particuliers dans les maisons des pauvres de son quartier. Cette opération ne causa aucune fermentation fâcheuse, aucun des mauvais effets que l'on avoit craints. Depuis cette époque, on continue de faire tous les mois dans les maisons la quête, après laquelle se tient l'assemblée du bureau général. On y arrête le compte du mois précédent, & ce qu'il convient de distribuer dans le mois courant. Les bureaux particuliers font en conséquence la distribution aux pauvres dans leurs maisons de huit

(a) On reconnoit ici les traits principaux du plan si heureusement exécuté à Anvers (1. Août 1781. p. 471) Tournai, Ath, &c. Voyez les Journ. cités ibid. p. 472.

en huit jours, & le bureau général rend compte tous les ans au public de son opération & de l'état de la caisse par la voie de l'impression. Il n'a pas cru devoir établir des ateliers publics pour fournir de l'ouvrage aux pauvres, parce que les manufactures leur en fournissent suffisamment (a). Il s'est borné à établir une école de filature pour les petites filles, branche d'industrie qui manquoit à cette ville où l'on en ressent déjà les effets avantageux. Il seroit bien à désirer qu'on trouvât le moyen d'occuper d'une manière aussi utile, jusqu'à l'époque de la première communion, les petits garçons des pauvres, qui, abandonnés à eux-mêmes, errent de rue en rue, & se livrent à tous les vices qu'ils ont sous les yeux. On les rendroit par-là à la religion, aux mœurs & au travail. Afin de préserver les pauvres & ceux qui sont sur le point de tomber dans la pauvreté, du dommage qu'ils éprouvent trop souvent en vendant à vil prix leurs petits effets, ou en empruntant à la petite semaine, le bureau général a établi, au mois de Juin 1781, un bureau de prêt purement gratuit sur gage. Il n'en coûte rien à ceux qui empruntent, ni intérêt, ni même frais de régie. On a distribué aux pauvres en 1779 près de 104,800 liv. mais comme ils ont été mieux connus dans la suite, que plusieurs se sont remis au travail, que la main-d'œuvre n'a pas été à si bas prix, & que le pain a été moins cher, on n'a distribué en 1780 que 91,736 liv. & en 1781, que 91,546 liv. non compris la tourbe distribuée par Mrs. les officiers municipaux, la dépense de l'école de filature, les habillemens pour les premières communions, les

(a) Excellente précaution! Ceux qui ne l'ont point eue, ont porté un préjudice irréparable aux manufactures du pays; comme j'ai eu occasion de l'observer dans le Journal du 15 Mai 1775. p. 699.

aumônes particulières, faites aux ouvriers des manufactures dans un tems où le travail manquoit, l'argent, les lits, le linge & les habits donnés extraordinairement dans certains cas pressans, par Mr. l'évêque & plusieurs personnes charitables qui néanmoins ont toujours agi en cela de concert avec les bureaux. Il faut cependant ajouter que la diminution qu'on a remarquée dans les deux dernières années, provient encore de ce que les quêtes ont été moins abondantes dans les maisons & ce qui étonnera le plus, c'est que ce sont les paroisses les plus riches dont les quêtes ont diminué. D'où pourroit venir ce refroidissement de la charité des riches ? Les principales objections qu'ils faisoient dans l'origine, sont tombées d'elles-mêmes. L'établissement de l'aumône générale qu'ils assuroient ne pouvoir subsister six mois, se soutient depuis trois ans. On ne voit plus de mendians. Il y a beaucoup moins de défordres dans la ville. Les pauvres sont moins mécontents & plus tranquilles. La religion & l'amour du travail reprennent de jour en jour leurs droits sur leurs cœurs. Le public trouve plus aisément des bras pour se faire servir au besoin. On remarque avec satisfaction que les pauvres, assujettis à une vie plus uniforme & moins exposée aux excès d'une intempérance crapuleuse, jouissent d'une meilleure santé, & qu'ils sont beaucoup moins malpropres dans leurs vêtemens & dans leurs demeures. Il faut cependant convenir que, malgré ces avantages, plusieurs pauvres n'ont cessé de se plaindre & d'exciter foudrement les murmures des riches contre les bureaux. Mais pour ôter tout prétexte à ces clameurs, le bureau général a fait mettre dans la cathédrale un trône uniquement destiné à recevoir les requêtes présentées par les pauvres, où par qui que ce soit en leur faveur. Des commissaires nommés à cet effet les vérifient, & rendent tout de suite justice. On reconnoit déjà les suites heureuses de ce moyen très-bien imaginé. Le nombre des plaignans

diminue de jour en jour ; & leurs clameurs font moins de sensation dans le public. Il ne reste plus qu'un vœu à former : c'est que les citoyens qui vivent dans l'aïssance, se déterminent enfin à réunir toutes leurs aumônes dans la caisse commune. Distribuées avec autant d'économie que de justice, elles suffiront alors à tous les besoins : elles les prévientront, elles détruiront même pour toujours les causes les plus ordinaires de l'indigence.

Lettre à l'auteur du journal. *Etant un de vos plus assidus lecteurs, je n'ai pu voir sans surprise le n^o. du 15 Mars, p. 446, où vous parlez du mariage du comte Xavier de Harrach avec la princesse Marie-Josephine de Lichtenstein, que vous la déclarez être fille unique du feu duc Charles (a) de ce nom, étant très-sûr 1^o. que le duc Charles vit encore & est commandant de Vienne ; 2^o. qu'il a trois filles & trois fils en vie que j'ai eu lieu de connoître fort bien ; dont l'aîné de ses fils s'appelle Charles comme son pere, le second s'appelle Wenceslas, & a été fait l'année précédente chanoine de Cologne, & le dernier qui se nomme Maurice, est encore enfant ; par conséquent cette ligne a encore des soutiens. Je crois, Monsieur, que c'est par inadvertence que vous parlez dans le même article du prince François (b) de Lichtenstein comme vivant encore, puisque vous avez annoncé sa mort arrivée à Metz l'année dernière, d'une goutte remontée, après avoir pris les bains de Spa. (c)*

(a) Il faut lire François.

(b) Il faut lire Charles.

(c) 15 Septembre 1781. p. 155. Dans ce dernier article les deux noms avoient déjà été confondus, mais j'ai corrigé l'erreur dans le journal suivant p. 206. Cependant les gazettes aiant de rechef pris le change, j'ai encore été entraîné dans la bévue commune.

NOUVELLES DIVERSES.

Il paroît une déclaration de l'Empereur qui soumet aux Ordinaires toutes les maisons de l'Ordre de St. Benoît, situées dans les Païs-bas. — Quelques gazettes ont annoncé, que le neveu du Pape avoit suivi S. S. pour grossir sa suite, mais on peut assurer que rien n'est plus faux, ni plus contraire à la maniere de penser de ce sage Pontife. Ce qui a pu donner lieu à ce conte c'est que Mr. Mario de Falconieri, pere de l'épouse du comte Onesti, s'est rendu à Vienne pour y voir son fils qui est au Collège Theresien. — Le 23 du mois dernier le souverain Pontife fit sa premiere visite à S. M. l'Empereur, ainsi qu'à S. A. R. Mgr. l'Archiduc Maximilien; le 24, il dit une Messe basse dans la chapelle de la chambre: puis il donna audience aux ambassadeurs & ministres étrangers. Le 25, fête de l'Annonciation de la Ste. Vierge, le St. Pere, accompagné de deux prélats domestiques, monta en carrosse; il étoit précédé par le porte-croix, suivi d'un maître des cérémonies, & escorté par un détachement des gardes nobles hongroise & polonoise à cheval: il se rendit à l'église des PP. Capucins, où après avoir adoré le St. Sacrement, Sa Sainteté célébra la Messe, & descendit un peu après dans le caveau où sont enterrés les Princes de la Famille impériale: elle y fit sa priere & s'arrêta assez long-tems au tombeau de Marie-Thérèse. Après son retour au palais il reçut le cardinal Migazzi qui lui présenta le chapitre de sa cathédrale. — Le 10 Mars le Comte & la Comtesse du Nord ont quitté Rome pour se rendre à Florence. — On mande de Presbourg que le 16 Janvier, est mort à Haromszek un nommé Dumitor Raduly, à l'âge de 140 ans, né dans le palatinat de Marmaros. A 16 ans il entra au service du prince Ragotzki II, qui est mort en 1660; puis il se rendit à Szernest dans le Borceland, province de Transilvanie, où il resta pendant 70

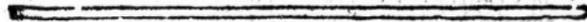
ans. Delà il passa à Haromszek, où il vécut 52 ans. Malgré son grand âge, sa vue, son ouïe étoient passables & son appétit très-bon; mais ses jambes étoient devenues un peu foibles.

M O R T S.

D. Emmanuel de Amat, de l'illustre maison des marquis de Castellvell, lieutenant-général des armées du Roi d'Espagne, qui a été pendant plusieurs années vice-roi du Pérou, est mort à Barcelone, lieu de sa naissance, à l'âge de 78 ans.

François-Jacques-Maxime de Chastenet, marquis de Puyfégur, lieutenant-général des armées du Roi, grand-croix de l'Ordre-royal & militaire de St. Louis, chef de sa maison, fils unique du maréchal de Puyfégur, chevalier des Ordres royaux, est mort le 28 de Février, dans la 65^e. année de son âge.

On apprend de Pesth que S. E. M^r. le comte Michel Kornis, baron de Goenz-Rutzka, conseiller intime de S. M. I, trésorier du grand-duché de Transilvanie & palatin du comitat de Bihar, y est mort dans la 42^e. année de son âge, au moment qu'il se dispoisoit à partir pour Vienne.



Dans le dernier Journal p. 517, l. 1, *savoir*, lisez *savoir*. — P. 556, l. 28, *Aâolphe*, lisez *Adolphe*.



T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature
depuis le mois de Janvier 1782.

Arrêts du grand Conseil de S. M. I. & R.,
séant en la ville de Malines, recueillis
par feu Messire Jean-Alphonse comte de
Coloma, &c ; auxquels sont ajoutées di-
verses piéces intéressantes, ainsi que les ar-
rêts recueillis par Messire J. B. Hony, &c.
15 Mars. Page 414

Ballet de dindonneaux. 1. Mars. 340

Catechismus de tonsurâ & obligationibus sta-
tûs ecclesiastici &c. 15 Mars. 412

Censure de la faculté de théologie de Paris,
contre un livre qui a pour titre : Histoire phi-
losophique & politique des établissemens
des Européens dans les deux Indes. 1. Jan-
vier. 9

Choix d'histoires intéressantes. 1. Janvier. 30

Christelyke Gedichten door Coninckx. Poésies
chrétiennes par Mr. Coninckx. 1. Janvier. 25

Collection complete des Ouvres spirituelles du
P. Judde, recueillies par Mr. le Noir-Duparc.
15. Avril. 583

Controverse sur la liberté de l'Escout, & les
*effets qui en résulteroient, entre Mr. R**.*
*& Mr. De**.* 15. Avril. 563

De l'usage des poëtes profânes dans la morale
chrétienne. 1. Février. 186

Description de Constantinople, précédée d'un
abrégé chronologique de l'histoire de la Mai-
son ottomane & du gouvernement de l'Egypte.

& suivis de plusieurs morceaux de poésie & de prose, traduits de l'arabe & du turc, par Mr. Digeon. 1. Mars. Page 315
Die kürzeste und leichteste Art, einen Freigeist umzuschaffen. Manière courte & facile de confondre un esprit fort, par Joseph-Antoine Weissenbach. 1. Janvier. 29

Eloge funèbre de Messire Claude Léger, curé de St. André-des-Arcs; prononcé en l'église de cette paroisse, le 17 Août 1781, par Mr. de Beauvais, Evêque de Senes. 15. Février. 241

— Second extrait. 1. Mars. 318

*Essai sur le jugement qu'on peut porter de Voltaire. Lettre à M**** 1. Janvier. 26

Essai sur les réformes à faire dans notre législation criminelle; par Mr. Vermeil, avocat. 15. Février. 258

Examen impartial des Epoques de la nature de Mr. le comte de Buffon. 1. Janvier. 19

Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel. 1. Février. 163

Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand. Tomes 21 & 22. 15. Mars. 393

Idylle sur la naissance de Mgr. le Dauphin; par Mr. Vauvilliers. 1. Février. 175

Incrédulité (l'), ode par Mr. Desmarais, &c. 15. Avril. 567

Inoculation de la peste. 15. Février. 262

Journée sainte, ou nouvelle méthode pour la sanctifier, à l'usage des Demoiselles pensionnaires des Religieuses Ursulines & de toutes les personnes qui aspirent à la perfection. Par un prêtre du diocèse de Sisteron. 1. Janvier. 27

Lettre à l'auteur du Journal sur les diverses especes de gangrene & leurs remèdes. 1. Janvier. 31

Lettre à l'auteur du Journal sur le poëte Gilbert. 1. Mars. Page 341

*Lettre de Mr. l'abbé W**.* à l'auteur du Journal sur quelques articles de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé B. 15. Mars. 418

Lettres de Mr. Bicenrstahl, professeur des langues orientales à Lund, écrites durant le cours de ses voïages dans les pais étrangers; traduites du suédois en allemand, par Mr. Groskurd. 15. Avril. 576

Lettre à l'auteur du Journal sur la prophétie de St. Malachie, touchant la succession des Papes. 15. Avril. 584

Mémoire sur l'origine des constellations & sur l'explication de la fable, par le moïen de l'Astronomie; par Mr. Dupuis, avocat, &c. 1. Janvier. 30

Mémoires sur la navigation des rivieres de France; fragment des mémoires de Mr. de Vauban, pour être joint à la carte des rivieres & des canaux existans ou même projetés &c. 15. Mars. 413

Méthode (nouvelle) sùre, courte & facile pour le traitement des personnes attaquées de la rage; par le Frere Claude de Chûsel, de la Comp. de Jesus, apothicaire de la mission de Pondichery. Nouvelle édition. 15. Mars. 416

Microscope universel. 15 Mars. 417

Nachrichten von Frankfurter Künstlern und Kunstfachen &c. Mémoires sur les artistes de Francfort, & sur les objets qui ont rapport aux arts dans cette ville; ou recueil des vies & des ouvrages des peintres, sculpteurs, graveurs & fondeurs; par Henri-Sébastien Hüfgen. 15 Mars. 406

Physique du monde, dédiée au Roi; par Mr. le baron de Marivet, & par Mr. Goussier. 15. Avril. 557

Piété filiale (la) petite piece pour la campagne;

- gne ; par Mr. J. J. Engel, traduite de l'allemand ; par J. H. E. 1. Février. Page 178
- Principes (nouveaux) de physique, ornés de planches, dédiés au Prince-roi de Prusse ; par Mr. Carra. 1. Février. 159
- Prospectus d'un ouvrage intéressant pour l'avancement de l'histoire naturelle des Indes. 1. Février. 185
- Prospectus operis, cui titulus : Acta Sanctorum Belgii selecta, quæ ex monumentis sinceris & Bollandino Opere depromptis, chronologico ordine digessit ac notis illustravit J. Ghelquiere, Presbyter & Bruxellensis scientiarum Academiæ focius. 1. Avril. 506

- Réflexions sur la précipitation & l'inattention des lecteurs. 1. Février. 187
- Réflexions de Mr. l'abbé de Fontenay sur les enfans dévoués à l'istrionisme. 1. Mars. 336
- Rituale Ecclesiæ Leodiensis. 1. Avril. 504

Tableau de l'isle de Minorque, ou description générale & particulière de cette isle, avec un précis sur les mœurs & usages de ses habitans, la nature de son sol, ses productions, son commerce, ses antiquités, son histoire civile & naturelle. 15. Mars. 411

Théorie des loix de la nature, ou la science des causes & des effets, suivie d'une dissertation sur les pyramides d'Egypte. 1. Janvier. 3

Traité historique & dogmatique de la vraie religion. T. 5. 6 & 7. Troisième extrait. 15 Janvier. 81

— Quatrième extrait. 1. Avril. 471

Traité chymique de l'air & du feu ; par Charles-Guillaume Scheele, &c ; avec une introduction de Torbern Bergmann, &c. Ouvrage traduit de l'allemand, par le baron de Dietrich. 15. Février. 237

Traité des cloches & de la sainteté de l'offrande du pain & du vin aux Messes des morts, non confondu avec le pain & le vin qu'on

offroit sur les tombeaux ; par Mr. J. B. Thiers. 15. Février. Page 262

Vœux que forme un patriote pour Mgr. le Dauphin. 1. Mars. 331

Voyage (troisième) de Cook, ou Journal d'une expédition faite dans la Mer pacifique du Sud & du Nord, en 1776, 77, 78, 79 & 80. Traduit de l'anglois. 15. Avril. 571

T A B L E.

TURQUIE.	}	Constantinople.	587
		Tunis.	588
RUSSIE.	(Pétersbourg.	590
POLOGNE.	(Varsovie.	591
ESPAGNE.	(Madrid.	592
ITALIE.	}	Rome.	597
		Florence.	598
		Bologne.	599
ALLEMAGNE.	}	Vienne.	600
		Prague.	609
		Berlin.	610
		Gueldre.	611
		Vienne.	613
ANGLETERRE.	(Londres.	614
PAYS-BAS.	}	Bruxelles.	619
		La Haye.	620
FRANCE.	(Paris.	624
		Nouvelles diverses.	635
		Morts.	636